Amundi
ASSET MANAGEMENT

RAPPORT ANNUEL
JUIN 2024

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES

OPCVM de droit français (SICAV)

Société de gestion
Amundi Asset Management
Sous délégataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France
Dépositaire
CACEIS BANK
Commissaire aux comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	**3**
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	**22**
Informations spécifiques	**28**
Informations réglementaires	**29**
Certification du Commissaire aux comptes	**35**
Comptes annuels	**41**
Bilan Actif	43
Bilan Passif	44
Hors-Bilan	45
Compte de Résultat	47
Annexes aux comptes annuels	**48**
Règles et méthodes comptables	49
Evolution de l'Actif net	55
Compléments d'information	56
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	72
Inventaire	76
Annexe(s)	**83**
Caractéristiques de l'OPC	84
Loi Energie Climat (LEC)	111

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Compte rendu d'activité

Juillet 2023
Le mois de juillet a été mitigé pour les actifs à revenu fixe, l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate ayant enregistré un rendement de +0,03% au cours du mois. Les obligations souveraines ont été globalement plus faibles, mais le crédit s'est bien comporté. Aux États-Unis, l'inflation poursuit sa tendance à la baisse, mais reste supérieure à l'objectif de la Fed. Le marché de l'emploi reste également résistant, le taux de chômage étant tombé à 3,6% en juin. La Fed a donc augmenté ses taux de 25 pb fin juillet, comme le prévoyait le marché, après avoir marqué une pause en juin. La courbe des taux du Trésor américain s'est pentifiée, la partie longue étant moins performante que la partie courte. Dans la zone euro, la BCE a de nouveau relevé ses taux de 25 pb, comme prévu, pour les porter à 3,75%, l'inflation étant toujours nettement supérieure à l'objectif de la BCE, avec une croissance toujours positive. La courbe des bunds allemands s'est également accentuée en juillet. Au Royaume-Uni, l'inflation a finalement surpris à la baisse, l'IPC pour le mois de juin passant de 8,7% à 7,9%. Après leur récente sous-performance, les obligations britanniques se sont redressées et ont surperformé. Ce mois-ci, la surprise est venue du Japon, où le gouverneur Ueda, récemment nommé, a assoupli de manière inattendue la politique de contrôle de la courbe des taux de la BoJ, en élargissant la fourchette à +1%, ce qui constitue une première étape vers la normalisation de la politique. Cette mesure a été prise en réponse à l'inflation qui reste bien supérieure à l'objectif de la BoJ et a entraîné une sous-performance des obligations d'État japonaises et une hausse des taux sur l'ensemble de la courbe, les taux à 10 ans augmentant de 21 pb pour atteindre 0,61%. Sur le marché des changes, l'indice USD a baissé de 1%, tandis que la GBP, le JPY et l'EUR ont tous progressé au cours du mois, de 1,49%, 1,41% et 1,11% respectivement. La NOK a été l'une des plus performantes, avec une hausse de 6,38%, aidée par la bonne performance du pétrole. Dans les pays émergents, la plupart des devises ont progressé par rapport à l'USD en juillet. Le mois de juillet a été bon pour le crédit, soutenu par des données économiques généralement solides. L'écart de l'indice mondial des entreprises de qualité a baissé de 12 pb pour atteindre 127 pb. Les obligations des pays émergents ont affiché des rendements élevés en juillet, bénéficiant de la hausse des prix des matières premières. Dans ce contexte, la performance du fonds a été positive en juillet et le fonds a surperformé son indice. Par rapport à l'indice, la contribution des taux a été positive. Le fonds a bénéficié de sa sous-pondération globale de la duration, de l'allocation par pays (sous-pondérations en USD, CAD et JPY en particulier contre une duration longue en GBP et ZAR), de l'allocation de la courbe des taux (stratégies de pentification de la courbe sur les marchés EUR, CAD, GBP et USD), de la sélection des obligations (longs en duration périphérique et semi-core) et de l'allocation sue les obligations indexées sur l'inflation. Le change a également contribué positivement au mois de juillet, bénéficiant de la forte performance de la NOK, légèrement compensée par notre allocation sur les marchés émergents (en particulier, les positions longues en CLP et en HUF) et notre exposition longue à l'USD. En ce qui concerne le crédit, notre surpondération des valeurs financières a été positive. Notre surpondération des titres souverains émergents en devises fortes a également contribué positivement.

Août 2023
Le mois d'août s'est avéré volatil pour les actifs à revenu fixe. L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate a enregistré une baisse de 0,12% au cours du mois, avec des performances divergentes entre l'Europe d'une part, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon d'autre part. Aux États-Unis, les rendements des bons du Trésor à 10 ans ont connu des hauts et des bas, atteignant un pic de 4,34% le 21, un niveau atteint pour la dernière fois il y a 15 ans, avant de retomber à 4,11% à la fin du mois, soit 15 pb de plus qu'à la fin du mois de juillet. La partie courte de la courbe a également été volatile, évoluant dans une fourchette de 32 pb au cours du mois, mais a terminé à 4,86%, soit 1 pb de moins qu'à la fin du mois de juillet. Parmi les catalyseurs de la hausse initiale, on trouve de nouvelles indications de la résilience de l'économie américaine, ainsi qu'un regain d'inquiétude concernant les déficits budgétaires prévus, mis en évidence par l'abaissement de la note des États-Unis de AAA à AA+ par l'agence de notation Fitch. Plus tard dans le mois, l'IPC américain a montré un refroidissement continu de l'inflation, avec une inflation sous-jacente mensuelle de 0,16% en juillet et un discours moins « hawkish » de J. Powell à Jackson Hole, ce qui a aidé les taux à redescendre. Les taux des gilts britanniques ont également baissé, mais les taux à court terme ont été moins performants. Les taux des gilts à 2 ans ont terminé le mois en hausse de 15 pb à 5,15%, tandis que le 10 ans a augmenté de 5 pb à 4,36%, alors que l'inflation reste obstinément élevée au Royaume-Uni et que les acteurs du marché prévoient de nouvelles hausses de taux.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Les taux des obligations d'État japonaises ont continué d'augmenter légèrement après la décision surprise de la banque centrale le mois dernier, les taux à 10 ans terminant le mois en hausse de 4 pb à 0,65%. D'autre part, en Europe, les données économiques ont montré davantage de signes de faiblesse, en particulier avec les PMI flash de la zone euro pour le mois d'août qui ont surpris à la baisse à 47, leur plus mauvais résultat depuis la fin de l'année 2020, alors que l'inflation est restée plus résistante. Les taux allemands ont également fait preuve d'une grande volatilité en août. Le taux du bund à 10 ans a terminé le mois à 2,47%, soit 3 pb de moins qu'à la fin du mois de juillet, tandis que le 2 ans a reculé de 6 pb à 2,98%. En août, les inquiétudes concernant la détérioration des perspectives de croissance de l'économie chinoise se sont accrues, ce qui s'est traduit par de nouvelles pressions sur le secteur de l'immobilier. Cette situation a également pesé sur les perspectives européennes et sur l'Australie, où les données économiques ont surpris à la baisse, entraînant une diminution des rendements des obligations souveraines sur l'ensemble de la courbe. Sur le marché des changes, la plupart des devises se sont dépréciées par rapport au dollar en août, à l'exception de la TRY (qui a néanmoins baissé de 30% depuis le début de l'année) et du HUF, la devise ayant été soutenue par des données économiques solides et des rendements plus élevés. La GBP et l'EUR ont baissé respectivement de 1,26% et de 1,40%. Les devises à bêta élevé des pays émergents ainsi que les devises des exportateurs de matières premières ont généralement sous-performé. Les spreads de crédit se sont élargis dans tous les domaines en août, le spread de l'indice crédit mondial IG ayant augmenté de 5 pb pour atteindre 132 pb. Les spreads IG de l'euro ont sous-performé, augmentant de 8 pb pour atteindre 155 pb, tandis que les spreads IG des États-Unis et de la livre sterling ont augmenté respectivement de 3 et 4 pb, pour atteindre 122 et 159 pb. Les obligations des pays émergents ont également sous-performé en août, affectées par l'affaiblissement du sentiment à l'égard de la Chine et la force du dollar. Les obligations souveraines en devises fortes ont baissé de 1,5% et les obligations en devises locales de -2,69%. Dans ce contexte, la performance du fonds a été négative et le fonds a sous-performé son indice. Par rapport à l'indice, la contribution des taux a été positive. Le fonds a bénéficié de sa sous-pondération globale en duration et de sa stratégie de pentification de la courbe, en particulier sur les courbes des Etats-Unis, de l'euro et du dollar canadien, partiellement compensées par l'allocation pays (nos positions surpondérées en duration sur le MXN et le NZD), la sélection obligataire (long périphérie vs core) et l'allocation aux obligations indexées sur l'inflation. Le marché des changes a été globalement neutre. Notre exposition longue aux devises des pays émergents contre les devises liées aux matières premières a été bénéfique (notamment grâce à nos positions courtes en NZD, ZAR, ILS et TWD), mais nos positions longues en JPY vs EUR et NOK vs GBP ont nui à la performance. Notre surpondération du crédit, et des valeurs financières en particulier, a été le principal facteur négatif, les spreads s'étant creusés en août. Le mois d'août a été relativement calme en termes d'activité de portefeuille. Nous maintenons une position prudente (sous-pondération) en duration car nous approchons de la fin du cycle de resserrement, mais les données économiques américaines restent résistantes et la diminution de l'inflation pourrait être plus lente maintenant. Cette sous-pondération de la duration se concentre principalement sur les États-Unis et le Japon, où nous pensons que le rapport risque-bénéfice est toujours asymétrique suite à l'assouplissement de la politique de contrôle de la courbe des taux de la BoJ en juillet. Nous restons également sous-exposés à la duration en euro, car nous pensons que la BCE est susceptible de procéder à une nouvelle hausse des taux d'intérêt, l'inflation restant plus stable malgré le ralentissement de la croissance. Nous conservons quelques positions longues sur certaines courbes des pays émergents où nous pensons que les banques centrales sont susceptibles de réduire leurs taux (BRL, MXN et ZAR) et sur les courbes en NZD et GBP, où nous pensons que l'ajustement des taux à la hausse pourrait avoir été trop important. Pour se positionner en vue de la fin du cycle de resserrement, nous préférons adopter un biais de pentification. Sur le marché des changes, nous sommes globalement neutres vis-à-vis de l'USD à l'approche de la fin du cycle de resserrement, mais l'économie américaine reste résiliente. Nous maintenons notre position courte sur les devises liées aux matières premières des marchés développés, principalement en NZD, afin de nous protéger contre les risques de ralentissement, en particulier en Chine. Nous avons conservé notre position longue la plus importante en NOK (légèrement renforcée), car la monnaie reste l'une des plus sous-évaluées selon nous, et notre position courte la plus importante en GBP (légèrement réduite), qui semble toujours chère à la lumière de l'inflation élevée et des faibles perspectives de croissance. Nous conservons nos positions longues sur les monnaies des pays émergents (en particulier BRL, MXN, IDR et INR), car elles offrent toujours des valorisations attrayantes et un portage élevé dans un environnement de moindre volatilité, mais nous maintenons une position courte sur le CNH, qui reste surévalué à nos yeux face au ralentissement de l'économie chinoise. Nous avons tactiquement augmenté notre position en HUF par rapport au PLN. Dans l'ensemble, notre biais à la sous-pondération en duration, notre position longue sur le crédit et notre position longue sur certaines monnaies émergentes se traduisent par un biais de risque légèrement long, reflétant la probabilité accrue d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Nous conservons des positions diversifiées sur les obligations d'Etat, les obligations SSA (dettes souveraines, supranationales et d'agences), le crédit de haute qualité et, de façon sélective, sur les monnaies émergentes, tout en restant prudents sur les obligations HY, que nous trouvons encore trop chères par rapport au risque d'augmentation des défauts de paiement dû à la hausse des coûts de financement et au ralentissement de l'activité économique. Nous maintenons notre indicateur de visibilité à l'orange et utilisons donc actuellement environ 2/3 de notre budget de risque.

Septembre 2023
En septembre, les marchés des titres à revenu fixe ont été portés par le discours « higher for longer » (plus élevés plus longtemps) et par une réévaluation des primes à long terme, ce qui a entraîné une pentification générale des courbes de taux. Les rendements des bons du Trésor à 10 ans ont eu tendance à augmenter, atteignant un pic de 4,61% le 27, avant de redescendre légèrement à 4,57% à la fin du mois, soit une hausse de 46 pb sur le mois. La partie courte de la courbe a également augmenté, mais dans une moindre mesure : Les rendements des bons du Trésor à 2 ans ont augmenté de 178 pb, terminant à 5,05%. Les principaux catalyseurs de la hausse initiale ont été les données relatives aux demandes initiales d'allocations chômage, qui sont tombées à leur niveau le plus bas depuis sept mois, et l'indice ISM des directeurs d'achat (PMI) des services pour le mois d'août, qui a atteint son niveau le plus élevé depuis six mois. Plus tard dans le mois, les données sur l'inflation globale ont montré une certaine accélération en août et la Réserve fédérale (Fed) a marqué une « pause hawkish ». Au Royaume-Uni, les rendements des gilts à 2 ans ont terminé le mois avec une baisse de 25 pb à 4,89%, tandis que l'équivalent à 10 ans, qui a été limité pendant la majeure partie de la période, a terminé le mois avec une hausse de 8 pb à 4,44%. L'inflation a montré des signes d'affaiblissement. L'inflation des prix dans les magasins britanniques est tombée à un taux annuel de 6,9%, le plus bas depuis octobre dernier. Ce recul est dû à une baisse significative de l'inflation des prix des denrées alimentaires, qui est passée de 13,4% en juillet à 11,5% en août. Le taux de chômage pour les trois mois se terminant en juillet a augmenté à 4,3%, contre 4,2% le mois dernier. La Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu son taux de base à 5,25% et a adopté une approche attentiste, mettant fin à une série de 14 hausses consécutives. Toutefois, la banque n'a pas exclu d'autres hausses de taux à l'avenir, si nécessaire. Comme au Royaume-Uni, les données économiques et d'inflation ont montré des signes de faiblesse en Europe. Le chiffre de l'inflation de base est resté inchangé, mais l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) est passée de 5,5% à 5,3%. Les PMI du mois d'août ont été révisés à la baisse par rapport à l'estimation initiale, à 46,7, en grande partie en raison de la composante des services. La Banque centrale européenne (BCE) a de nouveau relevé ses taux en septembre, portant le principal taux de refinancement à 4,5%. Le rendement des obligations à 10 ans a terminé le mois à 2,84%, soit 38 pb de plus qu'à la fin du mois d'août, tandis que le rendement des obligations à 2 ans a augmenté de 23 pb à 3,20%. La Banque du Japon (BoJ) a maintenu ses taux inchangés et reste la plus accommodante des banques centrales mondiales. Sur les marchés émergents, la Banque centrale du Brésil (BCB) a réduit ses taux de 50 pb à 12,75%, comme prévu, et a annoncé d'autres réductions à intervalles de 50 pb. Les spreads de crédit mondiaux ont été limités en septembre, avant de clôturer le mois avec une augmentation de 2 pb. Sur le marché des changes, la plupart des devises ont baissé par rapport au dollar en septembre, à l'exception du dollar NZD, de la SEK et du COP. La GBP et l'EUR ont baissé respectivement de 2,7% et de 1,50%. Les devises à bêta élevé des pays émergents ainsi que les devises des exportateurs de matières premières ont généralement sous-performé. Les spreads des obligations de qualité en EUR ont surperformé, se resserrant de 3 pb à 1,52%, tandis que les spreads des obligations de qualité en USD et en GBP se sont élargis de 6 pb à 1,28% et de 1 point de base à 1,59%, respectivement. Les obligations des pays émergents ont été généralement faibles en septembre, affectées par la perte de confiance envers la Chine et la force de l'USD. Le spread de l'indice EMBI Global Diversified a augmenté de 15 pb. Dans ce contexte, la performance du portefeuille a été négative, mais le fonds a surperformé les marchés européens d'obligations. Le fonds a bénéficié de la sous-pondération de la duration et de la sous-pondération des pays de la périphérie et des pays semi-centraux. Cette évolution a été partiellement compensée par notre allocation par pays en raison de notre position longue en duration AUD et NZD contre une position courte en duration JPY, et de notre position longue en dette locale émergente. La surpondération du crédit et des valeurs financières en particulier, ainsi que l'allocation sur la dette en devises fortes des pays émergents (en particulier une sélection de pays d'Amérique latine) ont été positives. En ce qui concerne les devises, notre exposition longue à l'USD, notre position courte sur le bloc de l'euro par rapport au bloc des matières premières et notre position longue en NOK par rapport à la GBP et au CHF dans le bloc de l'euro ont contribué positivement, mais notre exposition longue aux devises des pays émergents (en particulier notre position longue en MXN) a nui au portefeuille.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Octobre 2023
Le mois d'octobre a été volatil mais globalement faible pour les marchés obligataires, l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate terminant le mois avec un rendement de -0,71%. Nous avons observé une pentification significative des courbes dans les principales économies. Le mois a commencé par l'attaque inattendue du Hamas contre Israël. Les rendements obligataires ont fortement chuté, les investisseurs se réfugiant dans des actifs sûrs, mais ce recul des rendements s'est rapidement inversé. Les rendements des bons du Trésor américains à 10 ans ont dépassé 5% pour la première fois depuis la mi-2007 avant de terminer le mois à 4,93%, soit 39 pb de plus qu'à la fin du mois de septembre. La partie courte de la courbe a également été volatile, les rendements des bons du Trésor à 2 ans atteignant plus de 5,2%, mais finissant par baisser vers la fin du mois. L'IPC américain est ressorti à +0,4% m/m en septembre, l'inflation sous-jacente atteignant un plus haut de 5 mois à +0,32%, bien au-dessus du consensus. Les ventes au détail aux États-Unis ont atteint +3,8% en glissement annuel (septembre) et 0,7% sur un mois, et l'indice PMI des services américains est passé de 50,1 à 50,9 en octobre, dépassant également les attentes. Ces données économiques solides ainsi que la crainte d'une hausse des prix du pétrole ont contribué à faire grimper les rendements. En Europe, l'inflation et les données économiques ont continué à montrer des signes de faiblesse. Le chiffre préliminaire de l'indice PMI pour le mois d'octobre a été inférieur aux attentes, à 46,5, contre 47,2 en septembre. Ces données signalent une contraction économique pour le cinquième mois consécutif. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu son taux principal à 4,5%, avec un ton dovish, et les indices des prix à la consommation de l'Allemagne et de la France ont légèrement surpris le marché à la baisse. Le rendement des obligations à 10 ans a terminé le mois à 2,81%, soit 3 pb de moins qu'à la fin du mois de septembre, tandis que le rendement des obligations à 2 ans a baissé de 19 pb à 3,02%. La Banque du Japon (BoJ) a décidé d'assouplir légèrement sa politique de contrôle de la courbe des taux, permettant aux rendements des JGB à 10 ans de dépasser 1%. En Chine, une émission d'obligations souveraines de 137 milliards de dollars a été annoncée afin de fournir un soutien fiscal supplémentaire à l'économie, ce qui augmenterait le déficit budgétaire de 3,0% à 3,8% selon les propres estimations du gouvernement. Sur le marché des changes, la plupart des devises se sont dépréciées par rapport à l'USD en octobre. L'ILS a été l'une des devises les plus touchées, en baisse de 5,64%, sous l'effet des événements locaux, malgré le programme de vente de 30 milliards de dollars mis en place par la banque centrale pour défendre la monnaie. Les spreads de crédit ont augmenté dans tous les domaines en octobre, le spread de l'indice Global Investment Grade corporate s'étant accru de 9 pb pour atteindre 140 pb. Les spreads IG EUR ont sous-performé, augmentant de 10 pb pour atteindre 159 pb, tandis que les spreads IG US et Sterling se sont élargis de 8 et 6 pb respectivement, pour atteindre 132 et 164 pb. Les obligations des pays émergents ont été généralement faibles en octobre, toujours affectées par l'affaiblissement du sentiment envers la Chine et la force de l'USD. Les obligations souveraines émergentes en devises fortes ont baissé de -1,35%, et celles en devises locales, de -0,53%.Dans ce contexte, la performance du portefeuille a été négative, mais le fonds a surperformé son indice. Par rapport à l'indice, la contribution des stratégies de crédit, de change et de taux a été positive. Le fonds a continué de bénéficier de sa sous-pondération en duration. Notre position favorable à la pentification, en particulier sur les courbes américaines et européennes, a contribué positivement grâce à la hausse des rendements à long terme. En ce qui concerne le crédit, nos couvertures par CDS et notre surpondération de la dette en devises fortes des pays émergents (en Europe et au Venezuela en particulier) ont été positives. Sur le marché des changes, notre allocation aux devises des pays émergents (courte en ILS et longue en HUF et THB en particulier) et notre exposition légèrement longue à l'USD ont été positives, tandis que l'allocation inter-blocs (longue sur le bloc des matières premières et JPY contre bloc Asie et EUR) et l'allocation intra-bloc (longue en NOK contre GBP et CHF) ont été négatives.

Novembre 2023
Le mois de novembre a été exceptionnellement bon pour les marchés mondiaux, la quasi-totalité des principaux indices obligataires affichant des rendements totaux positifs. Le changement de sentiment du marché a été déclenché par la réunion « dovish » du FOMC du 1er novembre, au cours de laquelle la Fed a maintenu les taux d'intérêt à 5,25%-5,50% tout en répétant que les conditions financières s'étaient resserrées « de manière significative », avec des rendements obligataires plus élevés. Cette réunion a coïncidé avec l'annonce du programme d'émissions des titres du Trésor, qui s'est avéré moins important que prévu avec 112 milliards de dollars de titres à long terme (contre 114 milliards de dollars pour le consensus), ce qui a permis de calmer les craintes concernant l'offre de titres du Trésor et de soutenir l'optimisme croissant du marché et la détente des taux. Les données plus faibles que prévu aux États-Unis ont contribué à alimenter cette tendance, avec des ISM manufacturiers matériellement plus faibles que prévu à 46,7 en octobre contre un consensus de 49,0, ce qui a mis fin à une série de trois gains mensuels consécutifs.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Il est important de noter que la sous-composante des nouvelles commandes est tombée à son plus bas niveau depuis 5 mois, à 45,5 contre 49,8 attendu. Les données du marché du travail ont également montré des signes de faiblesse, la moyenne mobile sur trois mois des emplois privés tombant à son plus bas niveau depuis mars 2021. Le 14 novembre, l'IPC américain a montré un ralentissement de l'inflation, avec des résultats inférieurs aux attentes, l'IPC global s'établissant à 3,2% en glissement annuel (contre 3,3% attendus), ce qui représente une baisse significative par rapport à l'indice de septembre (3,7%). L'inflation sous-jacente a également surpris à la baisse à 4,0% (contre 4,1% attendu). En outre, le discours de la Fed a constitué un encouragement supplémentaire, en particulier vers la fin du mois, lorsque Christopher Waller a ouvertement évoqué la possibilité de réduire les taux si l'inflation diminuait de façon constante. Dans ce contexte, au cours du mois, les marchés ont avancé leurs attentes en matière de réduction des taux aux États-Unis jusqu'à anticiper pleinement une réduction d'ici à la réunion de mai 2024, ce qui n'avait qu'une probabilité de 8% d'après les contrats à terme sur les Fed Funds au début du mois. En conséquence, les rendements des bons du Trésor américain ont considérablement baissé au cours du mois, le 2 ans perdant 41 pb à 4,68%, tandis que le 10 ans a perdu 60 pb à 4,33%, marquant ainsi la plus forte baisse mensuelle depuis juillet 2021.Dans la zone euro, la situation a été similaire à celle des États-Unis, avec des données économiques faibles soutenant l'idée de plus en plus répandue d'une réduction des taux d'intérêt. La production industrielle en Allemagne, par exemple, est tombée encore plus bas en territoire de contraction à -1,4%, bien en dessous du consensus de -0,1%. Les indices PMI de la construction sont tombés à leur plus bas niveau en dehors de Covid, à 38,3.Il y a eu aussi quelques bonnes nouvelles à la fin du mois grâce aux données flash de l'IPC de la zone euro pour le mois de novembre, qui ont montré que l'inflation globale a chuté à 2,4% en glissement annuel (contre 2,7% attendus). Il s'agit du chiffre le plus bas depuis juillet 2021 et il souligne que l'inflation se rapproche de l'objectif de 2% de la BCE, bien que ce soit largement dû à l'impact des prix de l'énergie qui ont baissé de 11,5% en glissement annuel. L'inflation sous-jacente est restée plus élevée à 3,6%, mais a été inférieure au consensus de 3,7%. Il s'agit d'une surprise significative à la baisse pour les marchés avec une poursuite du ralentissement au cours des trois derniers mois, lorsque l'inflation sous-jacente atteignait 5,3% au mois d'août. Naturellement, cela a renforcé le changement de sentiment du marché et a contribué à soutenir l'anticipation d'au moins une baisse complète des taux de la BCE d'ici avril 2024. Le rendement du Bund à 2 ans a baissé de 20 points de base à 2,82% et celui du Bund à 10 ans de 36 points de base à 2,45%.Au Royaume-Uni, les rendements des Gilt ont baissé sur l'ensemble de la courbe, le 2 ans perdant 17 points de base à 4,61% et le 10 ans 34 points de base à 4,18%. Les données sur l'emploi britannique ont montré quelques signes de modération qui ont soutenu ce mouvement, avec une croissance des salaires plus faible à 7,9% en septembre (moyenne sur 3 mois en glissement annuel), en baisse par rapport aux 8,2% du mois d'août. Les offres d'emploi sont tombées à leur plus bas niveau depuis deux ans, à 957 000. L'inflation, bien qu'élevée, a montré une tendance à la baisse, avec un taux global de 4,6% en glissement annuel en octobre (contre 4,7% attendu) et un taux sous-jacent de 5,7% (contre 5,8% attendu).Dans ce contexte, les courbes de rendement des obligations souveraines se sont aplaties sur les principaux marchés, les rendements à long terme diminuant davantage que les rendements à court terme. Nous avons également assisté à de fortes reprises dans les pays émergents, par exemple le rendement mexicain à 10 ans a chuté de 80 pb, à 9,41%. Les spreads de crédit se sont globalement resserrés sur l'ensemble des marchés, l'IG américain surpassant l'IG européen. Sur le marché des changes, nous avons assisté à une faiblesse généralisée de l'USD, presque toutes les devises s'étant appréciées par rapport au billet vert en novembre. Dans ce contexte, la performance du fonds a été positive mais le fonds a sous-performé son indice. Par rapport à l'indice, la contribution des stratégies de crédit et de taux a été positive, mais celle du change a été négative. Notre allocation par pays (surpondération de la duration BRL, ZAR, AUD, NZD et GBP) et la sélection des obligations (longs en périphérie contre pays centraux de la zone euro) ont apporté une contribution positive, partiellement compensée par la sous-pondération de la duration, notre position à la pentification des courbes, en particulier en USD, GBP et EUR, et les positions longues en breakevens d'inflation. Dans le domaine du crédit, la surpondération sur la dette en devises fortes des pays émergents (en particulier de l'Amérique latine) a été positive, partiellement compensée par notre protection HY en CDS. Sur le marché des changes, notre allocation en devises émergentes (négatifs sur l'ILS et TWD en particulier) et notre exposition légèrement longue en USD (une partie du mois) ont eu un effet négatif.

Décembre 2023
En décembre, les marchés obligataires ont enregistré de très bonnes performances pour le deuxième mois consécutif. L'événement principal a été la réunion du FOMC en milieu de mois, qui a eu lieu une semaine après l'inflation sous-jacente de novembre a atteint 4,0% en glissement annuel, ce qui montre que les progrès se poursuivent, même si le chiffre reste bien supérieur à l'objectif fixé.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Alors que la fourchette cible des Fed Funds a été maintenue au même niveau, la banque a annoncé trois baisses de taux de 25 pb pour 2024, suivies de quatre baisses supplémentaires en 2025. Bien que le marché ait déjà prévu encore plus de baisse de taux avant la réunion, l'acquiescement de la Fed a été considéré comme un feu vert, ce qui a entraîné une baisse substantielle des rendements des bons du Trésor américain. Après la réunion de la Fed, d'autres banques centrales se sont montrées nettement moins « dovish ». La BCE a maintenu ses taux d'intérêt inchangés, mais Christine Lagarde s'est efforcée de souligner que les baisses de taux n'étaient pas à l'ordre du jour. Le marché a quelque peu ignoré ces messages divergents, puisque les rendements des bunds ont baissé dans les mêmes proportions. Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont également resserrés, les obligations IG européennes et en sterling surperformant leurs homologues américaines. Sur le marché des changes, nous avons assisté à un deuxième mois de faiblesse généralisée de l'USD, presque toutes les devises s'étant appréciées par rapport au billet vert. Dans ce contexte, la performance du fonds a été positive et globalement en ligne avec celle de son indice. Par rapport à l'indice, la contribution des stratégies de crédit et de change a été positive, mais celle des taux a été négative. La sous-pondération de la duration, l'allocation sur la courbe des taux (pentification USD) et l'allocation longue sur les breakevens d'inflation ont pesé sur la performance, partiellement compensées par la contribution positive de l'allocation par pays (duration longue en GBP, AUD, NZD et MXN contre duration courte en JPY) et de la sélection des obligations (duration longue en périphérie et semi-core contre core). Notre allocation sur le crédit IG a été positive. Sur le marché des changes, notre allocation en devises émergentes a été globalement neutre, tandis que notre allocation inter-blocs (longs sur le bloc des matières premières et JPY vs EUR) et intra-bloc (longs sur NOK vs GBP et CHF) a contribué positivement.

Janvier 2024
En janvier, il y a eu une correction partielle du rallye de la duration en novembre et décembre, car les données économiques ont alimenté les espoirs d'un atterrissage en douceur et les marchés ont apparemment réévalué l'ampleur des réductions potentielles de taux. Toutefois, à la fin du mois, les inquiétudes concernant la croissance sont réapparues, exacerbées par les gros titres sur le secteur bancaire régional américain, ce qui a de nouveau fait baisser les rendements. Sur le front des données, les enquêtes américaines ont montré des signes de faiblesse. L'indice ISM manufacturier de décembre a quelque peu rebondi mais est resté très faible à 47,4. L'indice ISM des services a surpris à la baisse à 50,6 contre 52,5 attendu et avec la composante de l'emploi en chute libre à 43,3. D'autres enquêtes régionales ont également déçu, mais les données concrètes restent solides : Le PIB du quatrième trimestre est ressorti à +3,3% en rythme trimestriel annualisé, et les prévisions pour le premier trimestre ont continué à être révisées à la hausse. Malgré certains signes de ralentissement, le marché de l'emploi reste très favorable, avec des chiffres de +164k (contre +125k attendus) pour les emplois de décembre, tandis que les demandes d'allocations chômage ont atteint un plus bas de 189k avant de rebondir à 214k à la fin du mois. Le rapport JOLTS a surpris à la hausse, rebondissant à 9,26 millions en décembre. L'inflation est restée supérieure à l'objectif fixé à 3,4% en glissement annuel en décembre (contre +3,1% précédemment), l'inflation sous-jacente s'établissant à 3,9% en glissement annuel. Toutefois, l'indicateur d'inflation préféré de la Fed, le PCE sous-jacent, a ralenti à 2,9% en décembre contre 3,2%, et les dépenses de consommation continuent d'être étonnamment robustes. Le dernier jour du mois, la Fed a maintenu les taux directeurs inchangés, mais le président Powell a délivré un message plus « hawkish » que prévu par le marché, suggérant qu'une réduction en mars était improbable. En Europe, les indices PMI préliminaires de janvier étaient globalement stables mais à un niveau faible, l'indice composite s'établissant à 47,9 contre 47,6 en décembre, avec une baisse des services et une hausse de l'industrie manufacturière. Les données relatives à la croissance étaient divergentes d'un pays à l'autre : L'Espagne, la Grèce et le Portugal ont fait preuve de vigueur, mais l'Allemagne est restée faible. Cela dit, le marché du travail allemand reste tendu et le taux de chômage est en baisse. Comme la Fed, la BCE a maintenu ses taux inchangés, mais sa présidente, Mme Lagarde, a adopté un ton quelque peu pessimiste, laissant la porte ouverte à des baisses de taux d'ici l'été. Au Royaume-Uni, les données ont été solides avec des approbations de prêts hypothécaires en novembre à 50,1k contre 48,8k, ainsi que des révisions positives sur les chiffres finaux des PMI et une inflation en hausse. En ce qui concerne l'Asie, la croissance de la Chine a ralenti au quatrième trimestre, les prix continuant à subir des pressions à la baisse dues au ralentissement du secteur immobilier et à une reprise insuffisante de la demande globale. Le moral des consommateurs a subi un léger recul au quatrième trimestre, mais la consommation reste le principal moteur de la croissance en 2023. Au Japon, la BoJ a maintenu sa position actuelle lors de sa réunion de politique monétaire, comme prévu, et s'est montrée disposée à normaliser sa politique. Les prévisions de croissance du PIB pour 2023 ont été revues à la baisse à 1,8% contre 2,0% en octobre, ce qui reste supérieur à notre prévision de 1,5%.Dans ce contexte, les marchés obligataires ont reculé, l'indice Barclays Global Aggregate (couvert en USD) enregistrant un rendement de -0,61% en janvier.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Les spreads de crédit ont été volatils, mais dans une fourchette raisonnablement étroite. Aux États-Unis, ils se sont élargis de 104 à 109 pb avant de redescendre à 102 pb à la fin du mois. En Europe, des mouvements similaires ont vu les spreads s'élargir de 136 à 144 pb, avant de clôturer le mois à 130 pb. De même, au Royaume-Uni, les spreads ont d'abord augmenté de 134 à 140 pb avant de terminer le mois à 129 pb. Sur le marché des changes, le DXY s'est renforcé. En conséquence, la plupart des devises du G10 ont clôturé le mois en territoire négatif, avec les pires résultats pour le JPY. Dans les pays émergents, l'INR s'est distingué en affichant une performance positive par rapport à l'USD. Le MXN, le ZAR, le BRL et surtout le CLP ont souffert. Dans ce contexte, le fonds a généré des rendements absolus et relatifs positifs. En termes relatifs, c'est notre sous-pondération de la duration qui a le plus contribué, suivie par le crédit d'entreprise et la dette des marchés émergents. L'allocation par pays a été légèrement négative (surpondération de la duration GBP, AUD, NZD, BRL et MXN) et l'allocation sur la courbe a contribué marginalement (en particulier les positions de pentification EUR et USD). L'allocation sur la dette périphérique et des pays semi-core européens contre la dette allemande a été positive. Le crédit a contribué grâce au resserrement des spreads. Par contre, sur le marché des changes, nos allocations inter-blocs (longs sur le bloc des matières premières contre EUR et bloc Asie) et intra-bloc (longs sur la NOK contre GBP sur l'AUD contre CAD) ont contribué négativement. L'exposition aux devises des marchés émergents a partiellement compensé ces pertes (en particulier la position courte sur le TWD).

Février 2024
Les données économiques ont de nouveau été généralement bonnes en février, prolongeant les espoirs d'un atterrissage en douceur. Dans ce contexte, les taux sur les obligations souveraines des pays core ont augmenté. Au début du mois, l'indice ISM américain des services est ressorti supérieur aux attentes à 53,4 (contre 52 attendus), tandis que l'indice ISM américain de l'industrie manufacturière s'est établi à 49,1, un plus haut de 15 mois, également supérieur aux attentes, même s'il est resté légèrement en dessous de 50. Le rapport sur l'emploi américain s'est avéré très solide, avec une augmentation significative de l'emploi non agricole (353 000) et du salaire horaire moyen d'un mois sur l'autre (0,6%), démontrant une fois de plus la force du marché de l'emploi américain. Le 13 février, l'inflation américaine a également apporté des surprises positives, l'indice des prix sous-jacent en particulier étant de 0,4% d'un mois sur l'autre, ou 4% annualisé au cours des trois derniers mois. Ces indications d'une croissance résiliente et d'une inflation supérieure à l'objectif ont conduit les investisseurs à réviser de manière significative leurs attentes quant au calendrier et à l'ampleur des baisses de taux de la Fed en 2024. Ils ont repoussé la première baisse attendue à la réunion de juin et sont passés d'une prévision de 146 pb à 85 pb d'ici la fin de l'année. En conséquence, les rendements des bons du Trésor américain ont été plus élevés sur l'ensemble de la courbe en février. Vers la fin du mois, les ventes au détail et l'indice de confiance des consommateurs américains, plus faibles que prévu, n'ont pas suffi à inverser ces mouvements. Dans la zone euro, les investisseurs ont également réduit leurs attentes en matière de réduction des taux d'ici la fin de l'année, passant de 160 à 91 pb, et ont repoussé la première réduction à juin. Les rendements du bund allemand ont également augmenté sur l'ensemble de la courbe. Cela s'explique par le fait que l'inflation dans la zone euro est restée stable, l'inflation sous-jacente s'établissant à 3,3% en glissement annuel le 1er février, ce qui a été suivi par un certain nombre de commentaires optimistes de la part des membres du conseil d'administration de la BCE, soulignant les risques liés à la résistance de la croissance des salaires. Au Japon, les rendements à court terme ont augmenté, les rendements du JGB à 2 ans terminant le mois avec une hausse de 10 pb à 0,18%, leur plus haut niveau depuis 2011, en raison des attentes accrues selon lesquelles la BoJ pourrait mettre fin à sa politique d'intérêt négatif d'ici avril. Dans l'ensemble, le mois de février a constitué une toile de fond solide pour les actifs à risque et les spreads de crédit se sont généralement resserrés. Les spreads mondiaux IG se sont resserrés de 5 pb au cours du mois (à 106 pb), les spreads en EUR et en GBP surpassant ceux de l'USD, bien qu'ils partaient d'un point de départ plus large. Sur le marché des changes, le DXY a progressé de 0,9%, profitant de la hausse des rendements du Trésor américain. En février, le fonds a généré une performance absolue négative mais supérieure à son indice. En termes relatifs, les stratégies de taux d'intérêt ont été positives en raison de la contribution positive de notre sous-pondération globale en duration, de l'allocation pays (sous-pondération de la duration de l'EUR et de l'USD par rapport à celle de l'AUD, du NZD, du MXN et du BRL), de la sélection des obligations (longs sur la périphérie et les pays semi-core contre pays core de la zone euro) et de notre exposition aux breakevens d'inflation, partiellement compensées par les contributions négatives de notre position à la pentification des courbes sur l'EUR, l'USD et le GBP, au cours d'un mois où les courbes se sont principalement aplaties. Les spreads ont contribué positivement, grâce à notre exposition au crédit et aux pays émergents. La contribution du change a été positive, avec des contributions positives de notre position longue en USD et de l'allocation intra-bloc (longs en NOK contre CHF), partiellement compensées par l'allocation inter-blocs (longs sur le bloc des matières premières contre bloc Asie).

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Mars 2024
En mars, les données économiques ont continué d'être compatibles avec un scénario d'atterrissage en douceur et les marchés ont adopté des perspectives bénignes en matière d'inflation. Cela s'est traduit par une forte performance de l'indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en USD), qui a progressé de 0,90% en mars, grâce à la performance des obligations souveraines et du crédit. Cela a permis d'effacer les pertes des deux mois précédents, l'indice affichant une performance de 0,01% depuis le début de l'année. Aux États-Unis, le PIB annualisé du quatrième trimestre 2023 est ressorti supérieur aux attentes, à 3,4%, confirmant la résistance de l'économie au cours des derniers mois de 2023. Cependant, au début du mois, l'ISM manufacturier a surpris à la baisse (47,8 contre 49,5 attendu) et les données du marché du travail américain ont été mitigées, avec les « Non-Farm Payroll » (salaires hors secteur agricole) supérieurs au consensus de 275 000 pour février, mais des ajustements significatifs à la baisse pour les deux mois précédents et une légère hausse du chômage à 3,9% (contre 3,7% attendu). En outre, la croissance des salaires horaires moyens a ralenti à +0,1% (contre +0,2% attendu), suggérant un marché du travail moins tendu mais toujours résilient. Le 12 mars, l'IPC global américain a légèrement augmenté à 3,2% en glissement annuel (contre 3,1% précédemment), mais l'IPC « Core » a légèrement diminué à 3,7% (contre 3,8%). Comme prévu, la Fed a maintenu ses taux le 20 mars et s'est montrée peu encline à ajuster sa politique pour tenir compte des risques d'inflation, tout en indiquant qu'elle s'attendait toujours à un atterrissage en douceur. Au cours du mois, nous avons observé une certaine volatilité des taux des obligations du Trésor américain, mais les taux à 2 ans ont terminé le mois inchangés et les taux des maturités plus longues n'ont baissé que de quelques points de base. Dans la zone euro, la BCE a également maintenu ses taux le 7 mars, mais a revu à la baisse ses projections macroéconomiques pour la croissance et l'inflation, prévoyant désormais une inflation égale ou inférieure à 2% à partir du troisième trimestre 2025. Toutefois, la présidente Lagarde a indiqué que les pressions sur les prix domestiques exercées par les salaires constituaient un risque pour l'inflation à court terme. Les taux des Bunds ont également été volatils, mais ont terminé le mois en baisse sur l'ensemble de la courbe. Au Royaume-Uni, l'IPC global s'est établi à 3,4% en glissement annuel, soit 0,6% de moins que l'indice précédent et 0,1% de moins que les attentes. L'IPC « core » s'est établi à 4,5%, toujours élevé, mais suivant exactement la même tendance par rapport au mois précédent et aux attentes. Ceci, combiné à des données plus faibles sur le marché du travail, a renforcé la confiance dans la trajectoire vers une inflation plus faible au cours des prochains mois. Les taux des Gilts britanniques ont le plus baissé sur les marchés principaux en mars, un renversement par rapport au mois précédent. Au Japon, la fin tant attendue de la politique de taux d'intérêt négatifs a finalement eu lieu en mars, la Banque du Japon ayant relevé ses taux pour la première fois depuis 2007, tout en indiquant que les taux bas se maintiendraient pendant un certain temps. Les courbes des JGB se sont légèrement pentifiées en conséquence, la partie courte s'étant déjà ajustée au cours des mois précédents. D'autre part, la Banque nationale suisse est devenue la première banque du G10 à baisser ses taux dans ce cycle avec une réduction de 25 points de base de son taux directeur à 1,50%, alors que l'inflation de l'IPC suisse n'était que de +1,2% en février, et l'IPC « core » de +1,1%. Dans l'ensemble, le mois de mars a constitué une toile de fond solide pour les actifs à risque et les spreads de crédit ont continué à se resserrer. Les spreads globaux « Investment grade » se sont encore resserrés de 8 pb au cours du mois (à 98 pb), les spreads en EUR surpassant les spreads en USD américains et en GBP. Sur le marché des changes, le DXY a terminé le mois en hausse de 0,3%, malgré une baisse initiale de 1,3% au cours de la première partie du mois. La plupart des devises du G10 ont baissé contre l'USD au cours du mois, à l'exception du CAD et de l'AUD. La SEK a connu la plus forte baisse (-2,67%) à la suite d'une réunion « dovish » de la banque centrale, suivie par le CHF (-1,87%) à la suite de la baisse des taux de la BNS. L'euro et la livre sterling ont légèrement baissé par rapport à l'USD. Les devises des pays émergents ont évolué de façon mitigée, l'ILS, le CLP et le TWD étant parmi les moins performants, tandis que le MXN, le COP, le ZAR et le PEN étaient en hausse par rapport à l'USD. En mars, le fonds a généré une performance absolue positive et supérieure à son indice. La contribution positive de notre allocation pays (longs en GBP et NZD vs USD) et de la sélection des obligations (longs en périphérie vs pays centraux de la zone euro) a été partiellement compensée par la sous pondération de la duration et l'allocation de la courbe des taux (pentification de la courbe USD). Les devises ont apporté la contribution la plus importante, avec des contributions positives de notre position longue sur le MXN et de nos positions courtes sur le CHF, la SEK et l'ILS.

Avril 2024
En avril, les inquiétudes concernant les pressions inflationnistes aux États-Unis sont revenues sur le devant de la scène. Les rendements des obligations souveraines core ont augmenté et l'indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en USD) a perdu 1,6%. Au début du mois d'avril, nous avons continué à voir des signes de résilience de l'économie américaine.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Le 1er avril, l'ISM manufacturier a dépassé la barre des 50 pour la première fois en 18 mois et le 5 avril, le nombre d'emplois non agricoles a augmenté de 303 000 en mars, nettement au-dessus des attentes. Le 10 avril, le rapport sur l'IPC américain a montré que l'inflation sous-jacente a augmenté de +0,4% pour le troisième mois consécutif, ce qui a renforcé les craintes que l'inflation ne demeure rigide plus longtemps que le marché ne l'espérait il y a quelques mois. Cela a entraîné la plus forte hausse journalière des bons du Trésor américain à 10 ans depuis septembre 2022. Au cours du mois, les rendements des bons du Trésor américain ont augmenté sur l'ensemble de la courbe, le 2 ans terminant la période au-dessus de 5% pour la première fois depuis novembre. Les marchés ont également continué à réévaluer la probabilité des baisses de taux à venir, les montants des baisses prévus d'ici la fin de l'année passant de près de 3 (67 pb) à la fin du mois de mars à 1 (28) pb à la fin du mois d'avril. D'autres obligations souveraines ont également ont vu croître leurs rendements, bien que dans une moindre mesure, les marchés s'attendant à un cycle d'assouplissement plus lent. Fin avril, les marchés évaluaient toujours la probabilité très élevée d'une baisse de la BCE en juin, avec moins de trois baisses d'ici la fin de l'année, contre près de quatre à la fin du mois de mars. Les spreads des obligations de credit Investment Grade américaines se sont resserrés de 3 pb à 87 pb par rapport à l'indice, leur niveau le plus serré depuis 2021. Les spreads investment grade européens se sont resserrés de -2 pb à 112 pb. Les spreads britanniques se sont élargis de 2 pb, terminant le mois à 121 pb. Ces mouvements limités mettent en évidence la volatilité extrêmement faible sur les spreads de crédit investment grade. Les niveaux de rendement actuels sont très attractifs, ce qui limite la volatilité des spreads. En termes de qualité de crédit, alors qu'au cours de la première partie du mois les titres les mieux notés ont surperformé les titres moins bien notés, la tendance s'est inversée au cours de la dernière semaine. En termes de secteurs, il n'y a pas eu beaucoup de dispersion, mais l'automobile et la finance - deux de nos secteurs préférés - ont ouvert la voie, tandis que les télécommunications, la santé et les transports ont été à la traîne. Le crédit de qualité a été soutenu par des facteurs techniques sains, car une hausse progressive des rendements ne fait qu'accroître la demande. En effet, le crédit a surperformé les marchés d'actions lors du rallie du milieu du mois, car toute faiblesse des spreads a été rapidement absorbée. L'offre a atteint un rythme record cette année et a de nouveau dépassé les moyennes historiques en avril, qui est généralement un mois plus tranquille en raison des earnings blackouts. L'offre a été facilement absorbée car les flux entrants vers le crédit ont été importants tout au long de l'année, même si la dernière semaine d'avril a vu les premières petites sorties de fonds IG américains. En avril, le portefeuille a généré une performance absolue négative mais a surperformé son indice de référence. En termes relatifs, nos stratégies de taux d'intérêt, de crédit et de devises ont été positives. En termes relatifs, notre sous-pondération de la duration par rapport à l'indice de référence a été notre principal contributeur ce mois-ci, car nous avons observé une hausse générale des taux tout au long du mois. Notre surpondération de la duration BRL et MXN par rapport à l'USD s'est affaiblie à la suite de la hausse des rendements. Notre biais de pentification des courbes EUR, GBP et USD a contribué négativement à cause de l'aplatissement des courbes de taux souverains. Dans le même temps, notre allocation aux obligations liées à l'inflation et la sélection des obligations (surpondération de la périphérie et des pays semi-centraux de la zone euro) ont été positives. La contribution de nos actifs à spreads a été positive dans l'ensemble. Sur le marché des changes, notre exposition longue à l'USD et notre allocation sur les pays émergents (en particulier, les positons longue en CLP et courte en TWD et ILS) ont eu une contribution positive, partiellement compensée par les pertes provenant de l'allocation interblocs (longs sur le bloc des matières premières et le JPY contre le bloc Asie).

Mai 2024
En mai, le marché des obligations souveraines a obtenu des résultats mitigés, avec une baisse des rendements des bons du Trésor américain et britannique, et une hausse des rendements des Bunds allemands et des obligations d'État japonaises. D'autre part, les spreads de crédit se sont resserrés dans l'ensemble. Dans ce contexte, l'indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en USD) a progressé de 0,9%. Le mois de mai a été divisé en deux moitiés sur les marchés obligataires. Alors que les perspectives de nouvelles hausses de taux ont été reléguées au second plan, la première moitié du mois a vu les principaux rendements souverains baisser en raison des signes de refroidissement de l'inflation. Les bons du Trésor américain à 10 ans sont passés de 4,7% à 4,3%. Cette tendance s'est partiellement inversée au cours de la seconde moitié du mois, les commentaires « hawkish » de la Fed, demandant davantage de preuves d'un ralentissement de l'inflation, et les préoccupations renouvelées concernant le déficit budgétaire ayant refroidi l'enthousiasme. Les rendements des bons du Trésor américain à 10 ans ont rebondi, terminant le mois à 4,5%. La partie courte de la courbe a été plus volatile, mais a suivi une tendance similaire. Dans la zone euro, la situation macroéconomique a été plus favorable que prévu. Le PIB du premier trimestre a augmenté de 0,3% par rapport au trimestre précédent, surprenant à la hausse. Les indices PMI composites ont également surpris à la hausse et ont atteint leur plus haut niveau en 12 mois.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

L'IPC de la zone euro est resté stable, comme prévu, à 2,4% en glissement annuel en avril. Cependant, alors que l'inflation des salaires a diminué, les données de la BCE ont montré que les salaires négociés avaient légèrement accéléré au 1er trimestre. Dans ce contexte, les taux allemands ont augmenté, le 10 ans terminant le mois environ 8 pb plus haut qu'au début du mois, à 2,7%. Malgré cela, la probabilité d'une baisse des taux de la BCE en juin a augmenté de 87% à 95%, mais avec un nombre total de baisses des taux revu en baisse d'ici la fin de l'année. Ailleurs en Europe, l'inflation britannique a créé la surprise, l'inflation globale annuelle, l'inflation de base et l'inflation des services ayant dépassé les projections de la BoE, même si l'inflation globale est tombée à son niveau le plus bas en trois ans. Malgré cela, les rendements des Gilts ont légèrement baissé et la BoE a indiqué qu'elle pourrait réduire ses taux d'intérêt au cours de l'été, à condition que l'évolution de l'économie soit conforme aux prévisions. Toutefois, le marché estime toujours que la probabilité d'une baisse en juin est proche de zéro et qu'elle n'est que d'environ 33% en août. En Suède, la Riksbank a suivi l'exemple de la banque centrale suisse en réduisant les taux d'intérêt, devenant ainsi la deuxième banque centrale du G10 à le faire au cours de ce cycle. Au Japon, les rendements souverains ont de nouveau augmenté en mai, terminant le mois à 1,06%, les investisseurs ayant intégré une plus grande probabilité que la BoJ resserre davantage sa politique. Il s'agit d'un mouvement important, car c'est la première fois depuis 2012 que les taux japonais à 10 ans dépassent 1%. En ce qui concerne le crédit, les performances ont une fois de plus été solides, le marché abandonnant les hypothèses les plus hawkishs sur la Fed. Les spreads européens et britanniques se sont resserrés de -5 et -4 pb à 107 et 111 respectivement, surperformant les États-Unis, où les spreads se sont resserrés de seulement 3 pb à 88. L'appétit pour le risque s'est renforcé, les segments à bêta élevé tels que la dette subordonnée et les obligations HY ayant mené le mouvement de resserrement, devant les segments à bêta faible. Les valeurs financières ont surpassé les valeurs non financières dans les trois principales régions. Le mois de mai a été le premier mois de faiblesse pour l'USD en 2024, avec le DXY en baisse de -1,5%, presque toutes les devises s'étant appréciées par rapport au billet vert. Le NOK a été la devise la plus performante, en hausse de 5,9%, poussée une Norges Bank plus ferme. La GBP, l'EUR et le CHF ont également progressé de près de 2% par rapport à l'USD. En mai, le portefeuille a généré une performance absolue négative mais a surperformé son indice de référence. En termes relatifs, nos stratégies de crédit et de devises actives ont été positives. En termes relatifs, la sous-pondération de la duration par rapport à l'indice de référence, l'allocation sur la courbe des taux (en particulier, la pentification de la courbe en USD) et l'allocation aux obligations indexées sur l'inflation ont eu un effet négatif, compensées par la contribution positive de notre allocation par pays (surpondération de la duration GBP et MXN contre duration EUR et JPY en particulier) et de la sélection des obligations (surpondération de la périphérie de la zone euro par rapport aux pays centraux). La contribution de nos actifs à spreads a été positive dans l'ensemble. Sur le marché des changes, nos positions interblocs (position longue sur le bloc des matières premières contre le bloc Asie et le bloc EUR) et intrablocs (position longue sur la NOK contre GBP et CHF) ont contribué positivement, partiellement compensées par notre position longue sur l'USD et notre allocation sur les marchés émergents (longs en BRL et courts en CZK).

Juin 2024
Au cours du mois de juin 2024, les rendements des obligations souveraines de base ont reculé dans son ensemble, sur fond de données économiques décevantes, de premières baisses de taux de certaines banques centrales (BCE, BoC, deuxième pour la BNS...) et de changements dans le paysage politique, tandis que les spreads de crédit se sont élargis. Dans ce contexte, l'indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en USD) a gagné 0,87%.Le 12 juin, la Fed a maintenu son taux directeur inchangé, mais le ton de la réunion a été plus " hawkish ", la projection moyenne du personnel ne prévoyant qu'une seule baisse de taux en 2024, contre trois attendues en mars. La faiblesse de l'inflation IPP et l'augmentation des demandes d'allocations chômage aux États-Unis plus tard dans le mois ont ravivé les espoirs d'une réduction des taux en septembre, ce qui a entraîné une baisse des rendements jusqu'à son plus bas niveau depuis presque trois mois. Toutefois, les rendements ont rebondi vers la fin du mois, le taux de référence du Trésor américain à 10 ans terminant le mois de juin à 4,4%, soit 10 points de base de moins qu'à la fin du mois de mai. De l'autre côté de l'Atlantique, la BCE a réduit les taux directeurs de la zone euro de 0,25% le 6 juin, comme prévu, malgré un rapport sur l'inflation solide en mai. Le 10 juin, le président Macron a convoqué des élections législatives anticipées, prévues pour le 30 juin et le 7 juillet, ce qui a accru l'incertitude politique dans la région. Immédiatement après l'annonce, les obligations d'État françaises reculé sur l'ensemble de la courbe et leurs rendements sont restées à des niveaux élevés tout au long du mois. Cette nouvelle inattendue a provoqué un mouvement de repli sur les obligations d'État de la zone euro : Les Bunds allemands, toutes échéances confondues, ont terminé le mois avec des rendements inférieurs, les swap spreads se sont élargis, tout comme les spreads entre les BTP italiens et les Bunds.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Pour ajouter de l'huile sur le feu, le 19 juin, la France et l'Italie ont été réprimandées par l'Union européenne pour avoir enregistré des déficits excessifs, première étape d'une confrontation qui mettra à l'épreuve la détermination de l'Union et pourrait, en théorie, donner lieu à des amendes de plusieurs milliards d'euros. Le spread entre les obligations italiennes à 10 ans et les BTP s'est également élargi en juin de 10 points de base. En revanche, le rendement de référence des bunds allemands à 10 ans est passé de 2,6% à 2,5% dans un mouvement typique de fuite vers la qualité. En ce qui concerne le crédit, le marché des obligations de qualité a connu un élargissement modéré des spreads, le spread IG européen étant moins performant par rapport aux États-Unis et au Royaume-Uni en raison de l'incertitude politique. Sur le marché des changes, après un début de mois difficile, l'indice US Dollar a finalement réussi à gagner 1,1% en juin, grâce à un ajustement relativement " hawkish " du dots plot de la Fed et aux incertitudes politiques européennes. En juin, le portefeuille a généré une performance absolue positive mais a sous-performé son indice de référence. En termes relatifs, nos stratégies de crédit, de taux et de devises actives ont été négatives. En termes relatifs, le principal détracteur a été notre allocation au change, et en particulier notre exposition aux devises des pays émergents latino-américains (MXN, BRL, CLP) et notre position interbloc (longs sur le bloc des matières premières contre blocs Asie et EUR), partiellement compensée par la contribution positive de la position longue en USD. Les stratégies de taux ont également été pénalisées par la sous-pondération de la duration par rapport à l'indice de référence, par l'allocation pays (surpondération en BRL et MXN et sous-pondération en EUR en particulier) et par la sélection des obligations (surpondération de la périphérie par rapport au pays centraux de la zone euro), partiellement compensées par la contribution de notre allocation à la courbe des taux (positions de pentification EUR). La contribution de nos actifs à prime a été négative mais modérée par notre protection par CDS HY.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF - P (C) en devise CHF : 1,59% / -0,51% avec une Tracking Error de 2,63% .
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - I (C) en devise EUR : 3,15% / 0,83% avec une Tracking Error de 2,65%.
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - P (C) en devise EUR : 2,98% / 0,83% avec une Tracking Error de 2,66%.
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - R (C) en devise EUR : 3,34% / 0,83% avec une Tracking Error de 2,65%.
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - R1 (C) en devise EUR : -0,89% / -0,37%.
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES - IHC (C) en devise CHF : 1,72% / 0,83% avec une Tracking Error de 2,71%.
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES - OR (D) en devise EUR : 4,48% / 0,83% avec une Tracking Error de 3,29%.
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD - I (C) en devise USD : 1,34% / -0,95% avec une Tracking Error de 2,64%.
- Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD - P (C) en devise USD : 1,16% / -0,95% avec une Tracking Error de 2,64%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-		52 901 380,30
UNITED KINGDOM GILT 3.5% 22-10-25	25 331 097,23	25 324 287,66
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0%	25 382 562,62	
UNITED KINGDOM GILT 4.125% 29-01-27	25 044 967,36	
NZ 4.5% 15-04-27	24 367 026,50	
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0%		23 872 264,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-26	23 642 500,00	
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-07-28	19 899 072,68	
NOUVELLEZELANDE 2.75% 15-04-25	5 022 364,69	13 475 384,09
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-04-24	9 166 054,39	9 288 500,84

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	28/06/2024
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C	
Frais de gestion variables acquis	286,12
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,484
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	102,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,153
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C	
Frais de gestion variables acquis	955 926,04
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,448
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	587 034,39
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,243
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C	
Frais de gestion variables acquis	197 284,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,08
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	88 062,03
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,06
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C	
Frais de gestion variables acquis	109 058,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,219
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	88,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C	
Frais de gestion variables acquis	8 206,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,555
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	4 196,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,24
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C	
Frais de gestion variables acquis	10 130,52
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,564
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	3 266,48
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,158
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C	
Frais de gestion variables acquis	131,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,23
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 43 367 500,00
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions : 43 367 500,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 673 260 130,455
o Change à terme : 1 901 802 063,68
o Future : 1 514 289 349,77
o Options : 47 225 256,00
o Swap : 209 943 461,005

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BOFA SECURITIES EUROPE SA CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CREDIT AGRICOLE CIB HSBC FRANCE EX CCF ING BANK AMSTERDAM MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	BARCLAYS BANK IRELAND PLC BCO SANTANDER CENTRAL HIS MADRID BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACEIS BANK LUXEMBOURG CACIB LONDON CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED CREDIT AGRICOLE CIB DEUTSCHE BANK FRANCFORT GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT NATWEST MARKETS N.V. NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) SOCIETE GENERALE PAR STANDARD CHARTERED BANK STATE STREET BANK MUNICH UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	43 402 694,87
Total	**43 402 694,87**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	5 990 000,00
Total	**5 990 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	55 286,01
. Autres revenus	
Total des revenus	**55 286,01**
. Frais opérationnels directs	3 510 344,59
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	**3 510 344,59**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

***% hors trésorerie et équivalent de trésorerie**

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant			42 815 924,82		
% de l'Actif Net			7,24%		

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) ALLEMAGNE			11 724 327,59		
ING BANK AMSTERDAM PAYS-BAS			8 849 154,12		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG ALLEMAGNE			6 635 244,86		
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE			6 496 441,63		
CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE			5 993 977,30		
HSBC FRANCE EX CCF FRANCE			3 116 779,32		

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash			43 402 694,87		
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro			43 402 694,87		

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois			42 815 924,82		
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres					
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				55 286,01	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				3 510 344,59	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d`Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d`Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.
Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC
Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés
Opérations de prêts de titres et de mise en pension :
Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)

Liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice par les mandataires sociaux

Gilles DAUPHINÉ

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Président du Conseil d'Administration	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Anne BEAUDU

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG MONDE RESPONSABLE	Directeur Général	
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur et Directeur Général	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Stéphanie AKHAL

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Sandrine JOHNSON

Société	Fonction	Représente
Institut de Protection Sociale (IPS) - Think Tank	Président	La Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'aéronautique Civile (CRPNPAC)
SA Loc Inter Immobilier	Directeur Général Délégué	
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur	
La Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'aéronautique Civile (CRPNPAC)	Directeur Général Adjoint	
REIF - Association (Réseau Européen des Institutions de sécurité Sociale)	Administrateur	La Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'aéronautique Civile (CRPNPAC)

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Pierre FORTUNY

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Marc de PONTEVES

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur	
AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE ACTIONS ISR EURO	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Thierry GUERILLOT

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Sylvain MORTERA

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur	
LA FONCIERE LFPI	Membre	AREAS DOMMAGES

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Olivier DUBREUIL

Société	Fonction	Représente
ATIC SERVICES*	Président Directeur Général	
SOCIETE DU TERMINAL DE L'ESCAUT ET MANUTENTION*	Président du Conseil d'administration	
CEMP*	Président	
MANUFRANCE*	Administrateur	
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Censeur	
CFNR*	Membre du Comité de Surveillance	
SOSERSID/SOMARSID*	Membre du Comité de Direction	
MTMG*	Membre du Conseil de Surveillance	
Cap' Solidarité	Membre du Conseil de Surveillance	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Conventions règlementées

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Délégations accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital

Non applicable.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration a fait le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Par conséquent, la Direction Générale de la Société est assumée par un Directeur Général, jusqu'à décision contraire.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Gilles DAUPHINÉ

Directeur Général et Administrateur

Madame Anne BEAUDU

Administrateurs

Madame Stéphanie AKHAL

Madame Sandrine JOHNSON

Monsieur Pierre FORTUNY

Monsieur Thierry GUERILLOT

Monsieur Sylvain MORTERA

Monsieur Marc de PONTEVES

Censeur

Monsieur Olivier DUBREUIL

Commissaire aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représenté par
Madame Raphaëlle ALEZRA-CABESSA

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Présentation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice :
Votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois, notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 8 septembre 2023
- Arrivée à échéance du mandat d'Administrateur de Madame Anne BEAUDU et de Monsieur Pierre FORTUNY.
- Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement du mandat des Administrateurs cités ci-dessus.
- Présentation de la situation économique et des performances de la SICAV depuis le précédent Conseil.
- Répartition de la rémunération des membres du Conseil d'Administration.
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Modification statutaire relative à « l'Article 8, Emissions, rachats des actions » des statuts portant sur le plafonnement des rachats.
- Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Conseil d'Administration du 14 mars 2024
- Exposé macroéconomique.
- Politique de gestion de la SICAV.

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 17 septembre 2024
- Arrivée à échéance du mandat de 5 Administrateurs :
  - Monsieur Gilles DAUPHINÉ.
  - Madame Stéphanie AKHAL.
  - Madame Sandrine JOHNSON.
  - Monsieur Sylvain MORTERA.
  - Monsieur Marc de PONTEVES.
- Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants :
  - Monsieur Gilles DAUPHINÉ.
  - Madame Sandrine JOHNSON.
  - Monsieur Sylvain MORTERA.
  - Monsieur Marc de PONTEVES.
- Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le non renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Stéphanie AKHAL.
- Arrivée à échéance et proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le non renouvellement du mandat de Censeur de Monsieur Olivier DUBREUIL.
- Renouvellement de Monsieur Gilles DAUPHINÉ comme Président du Conseil d'Administration sous condition de renouvellement de son mandat d'Administrateur par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Choix du mode d'administration : confirmation de la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
- Confirmation de Madame Anne BEAUDU dans ses fonctions de Directeur Général pour une durée illimitée.
- Nomination de Monsieur Antoine COULANGE.
- Présentation de la situation économique et des performances de la SICAV depuis le précédent Conseil.
- Répartition de la rémunération des membres du Conseil d'Administration.
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 28 juin 2024.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :

- Méthode VaR absolue.
- Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
- L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
- La profondeur d'historique est de 1 an, 259 scénarios et va du 30/06/2023 au 28/06/2024.

• VAR 95 :
- Maximum : 11,54%
- Minimum : 7,22%
- Moyenne : 9,17%

• VAR 99 :
- Maximum : 18,86%
- Minimum : 10,77%
- Moyenne : 13,93%

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 626,69%.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :
- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :
- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :
- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».
Les objectifs de ces comités sont les suivants :
- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire
La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS* V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel
Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires [(1)]) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

[(1)] Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt
Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille
Critères quantitatifs :
- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP…)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères *qualitatifs :*
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales
Critères quantitatifs :
- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle
En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :
- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :
- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde[1], selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité[2]. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG[3] :
- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la règlementation.

[1] Sources Amundi Décembre 2023
[2] Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr
[3] Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :
- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions[4],
- armes chimiques et biologiques[5],
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies[6].

Exclusions sectorielles :
- armement nucléaire,
- charbon thermique[7],
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)[8],
- tabac *(produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).*
Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- *Charbon thermique*

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :
- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante[9].

- *Hydrocarbures non conventionnels*

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :
- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- *Tabac*

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants.

[4] Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)
[5] Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972
[6] Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles
[7] Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté
[8] Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste
[9] Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :
- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- *Armement nucléaire*

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :
- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur https://legroupe.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.
Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.
**Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 juin 2024

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note "valorisation des titres russes" de l'annexe aux comptes annuels concernant les modalités de valorisation des instruments financiers exposés à la Russie.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

RAPHAELLE ALEZRA
2024.10.07 10:31:11 +0200

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 28 juin 2024

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Raphaëlle Alezra-Cabessa

RAPHAELLE ALEZRA
2024.10.07 10:31:03 +0200

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Comptes annuels

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le RESULTAT NET de **12 590 671,34 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **13 294 530,12 EUROS**.

Nous vous proposons de répartir les sommes distribuables de la façon suivante :
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D
- allouer un dividende net de 3,19 EUROS par action, soit un total de 925 539,11 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 2 665,95 EUROS.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :
635 456,31 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES Action R1-C ;
1 272,92 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C ;
4 946 605,46 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C ;
5 360 986,69 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C ;
1 343 148,67 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C ;
37 085,15 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C ;
41 818,95 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C ;
1 238,50 EUROS pour l'action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C.

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : -3 441 345,46 EUROS et se décompose comme suit :
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES Action R1-C : Capitalisation : -210 818,00 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C : Capitalisation : -363,30 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C : Capitalisation : -1 314 410,65 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C : Capitalisation : -1 520 539,93 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C : Capitalisation : -224 016,06 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D : Capitalisation : -150 635,90 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C : Capitalisation : -9 138,23 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C : Capitalisation : -11 072,19 EUROS ;
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C : Capitalisation : -351,20 EUROS.

Le dividende sera décomposé comme suit :

Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D	**Net**
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,13
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2,06
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**3,19**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Bilan Actif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**633 915 078,27**	**529 289 455,05**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**537 741 841,99**	**379 544 349,97**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	537 741 841,99	379 544 349,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		**6 344 105,50**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		6 344 105,50
Titres de créances négociables		6 344 105,50
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**47 171 671,43**	**42 754 896,49**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	47 171 671,43	42 754 896,49
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	**42 815 924,82**	**95 782 393,99**
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		411,38
Titres empruntés		
Titres donnés en pension	42 815 924,82	95 781 982,61
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**6 185 640,03**	**4 863 709,10**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 058 903,57	4 516 387,38
Autres opérations	1 126 736,46	347 321,72
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**1 936 335 429,17**	**1 303 652 650,85**
Opérations de change à terme de devises	1 901 802 063,68	1 281 591 354,11
Autres	34 533 365,49	22 061 296,74
COMPTES FINANCIERS	**10 888 960,28**	**3 400 041,54**
Liquidités	10 888 960,28	3 400 041,54
TOTAL DE L'ACTIF	**2 581 139 467,72**	**1 836 342 147,44**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Bilan Passif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	581 790 641,07	411 139 506,37
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	1 287,59	4 262,49
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-3 441 345,46	16 452 183,46
Résultat de l'exercice (a,b)	13 294 530,12	4 740 925,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**591 645 113,32**	**432 336 878,26**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**53 553 438,36**	**105 338 439,75**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	43 402 694,87	95 786 753,85
Dettes représentatives de titres donnés en pension	43 402 694,87	95 786 753,85
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	10 150 743,49	9 551 685,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 021 615,58	4 516 383,27
Autres opérations	5 129 127,91	5 035 302,63
DETTES	**1 918 825 010,83**	**1 298 666 829,43**
Opérations de change à terme de devises	1 899 372 978,58	1 283 076 002,04
Autres	19 452 032,25	15 590 827,39
COMPTES FINANCIERS	**17 115 905,21**	
Concours bancaires courants	17 115 905,21	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**2 581 139 467,72**	**1 836 342 147,44**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Hors-Bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MSE CANADA 10 0923		42 520 973,89
EURO SCHATZ 0923		58 820 850,00
LIFFE LG GILT 0923		1 998 951,23
JAP GOVT 10 0923		49 928 751,58
EURO BOBL 0923		41 308 470,00
EURO BUND 0923		15 112 620,00
SOFRRATE 3M 1223		68 095 692,03
US 10YR NOTE 0923		68 326 649,86
XEUR FGBX BUX 0923		39 646 400,00
CBOT USUL 30A 0923		6 991 979,84
AUST 10Y BOND 0923		2 835 199,76
XSFE YT1 AUST 0923		8 184 905,14
EURO-OAT 0924	4 801 680,00	
US 10YR NOTE 0924	61 778 020,76	
MSE CANADA 10 0924	19 403 763,94	
EURO BUND 0924	132 409 720,00	
EURO SCHATZ 0924	22 831 200,00	
US 10Y ULT 0924	23 092 897,13	
XEUR FGBX BUX 0924	59 910 400,00	
XSFE YT1 AUST 0924	156 234 481,95	
Options		
EUREX EURO BUND 07/2024 PUT 129	9 924 148,00	
EUREX EURO BUND 07/2024 CALL 134.5	11 019 226,40	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	3 000 000,00	3 000 000,00
CDX NA IG SERIE 39 V	44 786 564,03	43 996 333,64
ITRAXX EUROPE S38 V1	20 000 000,00	20 000 000,00
ITRAXX EUROPE S38 V1	5 000 000,00	5 000 000,00
ITRAXX EUROPE S38 V1	21 000 000,00	21 000 000,00
ITRAXX EUROPE S38 V1	5 000 000,00	5 000 000,00
ITRAXX EUROPE S38 V1	15 000 000,00	15 000 000,00
CDX NA HY SERIE 39 V		13 611 365,72
CDX NA HY SERIE 39 V		2 268 560,95
CDX NA HY SERIE 39 V	2 285 980,87	
CDX NA HY SERIE 39 V	13 715 885,23	
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Hors-Bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAN 2YR BOND 0923		5 882 783,82
I EURIBOR 3 1223		68 887 175,00
FV CBOT UST 5 0923		142 913 401,66
EURO BTP 0923		33 904 120,00
XEUR FOAT EUR 0923		1 926 000,00
TU CBOT UST 2 0923		44 545 514,44
US TBOND 30 0923		7 444 546,29
US 10Y ULT 0923		5 536 491,75
CAN 5YR BOND 0923		16 327 561,13
JAP GOVT 10 0924	20 716 153,03	
CAN 5YR BOND 0924	16 255 293,03	
LIFFE LG GILT 0924	46 146 806,63	
US TBOND 30 0924	2 207 837,65	
EURO BOBL 0924	19 096 160,00	
FV CBOT UST 5 0924	187 450 212,86	
CBOT USUL 30A 0924	4 327 239,33	
EURO BTP 0924	31 243 590,00	
TU CBOT UST 2 0924	187 498 250,52	
AUST 10Y BOND 0924	201 073 663,93	
CAN 2YR BOND 0924	3 524 598,55	
NE NZDUSD 0924	30 510 846,75	
SEKUSD 0924	141 824 119,43	
EC EURUSD 0924	7 464 427,34	
NOK NOKUSD 0924	35 456 029,86	
CME AUD/USD 0924	63 354 327,03	
BP GBPUSD 0924	13 354 327,04	
CD CADUSD 0924	20 807 091,21	
CME CHF/USD 0924	1 516 211,80	
Options		
EUREX EURO BUND 07/2024 CALL 133	20 806 489,60	
EUREX EURO BUND 07/2024 CALL 136	5 475 392,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
NOKSEK C 1.01 08/23		9 673 955,60
Swaps de taux		
FIX/0.878/E6R/0.0	20 000 000,00	20 000 000,00
FIX/4.483/SONIO/0.0	21 289 143,13	21 033 618,83
FIX/2.5/CCSW01/0.0		17 665 392,23
FIX/4.95/SONIO/0.0	20 888 128,80	20 637 417,70
FIX/2.25/CCSW01/0.0	17 977 758,94	
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Compte de Résultat au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	774 513,07	466 393,25
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	21 108 117,60	19 211 468,91
Produits sur titres de créances	39 436,01	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	380 097,20	254 434,27
Produits sur instruments financiers à terme	422 473,57	234 967,23
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**22 724 637,45**	**20 167 263,66**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 607 281,88	1 415 304,17
Charges sur instruments financiers à terme	496 203,34	213 964,18
Charges sur dettes financières	21 972,93	26 647,68
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**4 125 458,15**	**1 655 916,03**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**18 599 179,30**	**18 511 347,63**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 008 507,96	13 423 868,17
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**12 590 671,34**	**5 087 479,46**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	703 858,78	-346 553,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**13 294 530,12**	**4 740 925,94**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Valorisations des titres russes :

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :
- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie.

Cette politique de valorisation consistait à appliquer une valorisation dégressive pour les instruments Fixe Income avec un code ISIN russe :
- au 03/03/2022, valorisation représentant 20% du nominal quelle que soit la devise du titre ;
- au 04/04/2022, valorisation représentant 20% du nominal pour les devises fortes et 5% du nominal pour les titres émis en roubles ;
- au 30/06/2022, valorisation représentant 20% du nominal pour les devises fortes et 5% du nominal pour les titres émis en roubles ;
- au 30/12/2022, valorisation à 0% du nominal pour les devises fortes comme pour les titres émis en roubles.

Au 28 juin 2024, la politique de valorisation retenue pour les instruments fixed income avec un code ISIN russe consiste à appliquer une valorisation à 0% du nominal pour les devises fortes comme pour les titres émis en roubles.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus (valorisation à 0), et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance (à 0 ou plus). La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :
- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spreads alimentés par KONDOR.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012712024 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D : Taux de frais maximum de 0,10% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 0,15% TTC.
FR0013298916 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C : Taux de frais maximum de 1,00% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 1,10% TTC.
FR0010033217 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C : Taux de frais maximum de 0,80% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 0,90% TTC.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

FR0012712032 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C : Taux de frais maximum de 0,80% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 0,90% TTC.
FR0010925602 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C : Taux de frais maximum de 1,00% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 1,10% TTC.
FR0011041045 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C : Taux de frais maximum de 1,00% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 1,10% TTC.
FR0010156604 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C : Taux de frais maximum de 1,00% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 1,10% TTC.
FR0010032573 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C : Taux de frais maximum de 0,80% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 0,90% TTC.
FR001400NGU7 - Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C : Taux de frais maximum de 0,90% jusqu'au 02/04/2024 ensuite il est passé à 0,99% TTC.

Les frais de gestion administrative sont pris en charge par la SICAV.
Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 5 100,00 euros TTC, ils sont pris en charge par la SICAV.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est de 20,00% de la différence entre l'actif net de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'actif de référence pour les actions CHF-P-C, EUR-I-C, EUR-P-C, IHC-C, R-C, USD-I-C et USD-P-C.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :
- L'actif net calculé au niveau de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence JP Morgan Government Bond Index Broad.

Ainsi, à compter du 01/07/2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 01/07/2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de l'action, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :
- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.
Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :
- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de l'action par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.
Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'action rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de l'action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

2. Évolution de l'actif net au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**432 336 878,26**	**500 129 861,63**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	292 851 943,59	62 154 873,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-144 294 149,05	-142 533 092,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 038 565,05	4 030 805,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 752 628,97	-26 098 089,61
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	142 240 843,86	242 942 122,82
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-145 183 425,10	-199 257 047,97
Frais de transactions	-935 717,38	-725 772,33
Différences de change	-2 779 030,09	-32 216 629,06
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 871 439,04	26 181 557,19
Différence d'estimation exercice N	*-61 540 218,94*	*-71 411 657,98*
Différence d'estimation exercice N-1	*71 411 657,98*	*97 593 215,17*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 989 799,73	-3 920 923,76
Différence d'estimation exercice N	*-3 864 968,96*	*-5 854 768,69*
Différence d'estimation exercice N-1	*5 854 768,69*	*1 933 844,93*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 330 076,96	-3 438 266,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 590 671,34	5 087 479,46
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**591 645 113,32**	**432 336 878,26**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	33 303 469,38	5,63
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 047 429,60	0,35
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	502 390 943,01	84,91
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**537 741 841,99**	**90,89**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	129 788 430,14	21,94
Taux	501 405 538,18	84,74
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**631 193 968,32**	**106,68**
AUTRES OPÉRATIONS		
Change	314 287 380,46	53,12
Taux	825 976 718,00	139,61
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**1 140 264 098,46**	**192,73**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	502 390 943,01	84,91			2 047 429,60	0,35	33 303 469,38	5,63
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	23 177 611,56	3,92					19 638 313,26	3,32
Comptes financiers							10 888 960,28	1,84
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres			43 402 694,87	7,34				
Comptes financiers							17 115 905,21	2,89
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	501 405 538,18	84,75						
Autres opérations	745 821 687,13	126,06			20 000 000,00	3,38	60 155 030,87	10,17

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 306 822,95	0,22	16 247 916,06	2,75	137 345 591,65	23,21	89 552 213,53	15,14	293 289 297,80	49,57
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres									42 815 924,82	7,24
Comptes financiers	10 888 960,28	1,84								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	43 402 694,87	7,34								
Comptes financiers	17 115 905,21	2,89								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					179 065 681,95	30,27			322 339 856,23	54,48
Autres opérations					187 498 250,52	31,69	284 978 937,81	48,17	353 499 529,66	59,75

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	81 135 796,83	13,71	24 743 684,85	4,18	25 641 053,18	4,33	164 595 437,48	27,82
Titres de créances								
OPC	28 908 573,70	4,89						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	526 333 847,07	88,96	71 473 498,31	12,08	33 792 498,63	5,71	717 705 366,01	121,31
Comptes financiers	6 236 866,68	1,05	67 288,47	0,01			1 620 197,87	0,27
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	331 995 848,44	56,11	583 415,64	0,10	48 149 557,43	8,14	777 397 547,92	131,40
Comptes financiers					17 115 905,21	2,89		
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	145 659 348,03	24,62					175 638 245,89	29,69
Autres opérations	695 770 920,82	117,60	20 716 153,03	3,50	88 324 078,55	14,93	238 831 314,45	40,37

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 073 027 204,84
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	828 774 858,84
	Ventes à règlement différé	11 678 231,85
	Dépôts de garantie en espèces	14 485 355,62
	Coupons et dividendes en espèces	148 000,00
	Collatéraux	8 221 778,02
TOTAL DES CRÉANCES		**1 936 335 429,17**
DETTES		
	Vente à terme de devise	826 691 555,85
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 072 681 422,73
	Achats à règlement différé	9 999 813,39
	Frais de gestion fixe	933 131,37
	Frais de gestion variable	1 963 826,89
	Collatéraux	5 990 000,00
	Autres dettes	565 260,60
TOTAL DES DETTES		**1 918 825 010,83**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**17 510 418,34**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C		
Actions souscrites durant l'exercice	52 691,000	53 131 915,14
Actions rachetées durant l'exercice	-592,000	-594 923,50
Solde net des souscriptions/rachats	52 099,000	52 536 991,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	52 099,000	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	102,003	10 612,91
Actions rachetées durant l'exercice	-103,652	-11 283,12
Solde net des souscriptions/rachats	-1,649	-670,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	548,882	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	110 228,342	69 764 102,54
Actions rachetées durant l'exercice	-161 339,422	-102 286 316,98
Solde net des souscriptions/rachats	-51 111,080	-32 522 214,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	336 541,199	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	734 801,113	168 482 170,35
Actions rachetées durant l'exercice	-110 076,257	-24 971 606,59
Solde net des souscriptions/rachats	624 724,856	143 510 563,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 085 175,994	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-26,000	-17 152,98
Solde net des souscriptions/rachats	-26,000	-17 152,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	76 750,755	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D		
Actions souscrites durant l'exercice	14 313,572	1 260 109,37
Actions rachetées durant l'exercice	-168 205,820	-14 886 926,42
Solde net des souscriptions/rachats	-153 892,248	-13 626 817,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	290 137,653	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 644,834	170 496,47
Actions rachetées durant l'exercice	-9 767,260	-996 150,94
Solde net des souscriptions/rachats	-8 122,426	-825 654,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 217,105	

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-835,090	-529 788,52
Solde net des souscriptions/rachats	-835,090	-529 788,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 838,879	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	201,915	32 536,81
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	201,915	32 536,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	351,915	

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	96 465,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	683,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,02
Frais de gestion variables provisionnés	292,70
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,44
Frais de gestion variables acquis	102,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 961 538,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Frais de gestion variables provisionnés	955 926,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,40
Frais de gestion variables acquis	587 034,39
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,24
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 516 270,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,04
Frais de gestion variables provisionnés	197 284,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,13
Frais de gestion variables acquis	88 062,03
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	407 813,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Frais de gestion variables provisionnés	111 572,80
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,22
Frais de gestion variables acquis	88,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32 545,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 957,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Frais de gestion variables provisionnés	8 206,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,47
Frais de gestion variables acquis	4 196,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,24
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16 685,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Frais de gestion variables provisionnés	9 982,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,48
Frais de gestion variables acquis	3 266,48
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	403,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Frais de gestion variables provisionnés	130,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,33
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	28/06/2024
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			47 171 671,43
	LU2665730730	AF ASIA INCOME ESG BOND Z USD CAP	4 369 503,15
	LU2280507331	AF Global Corp ESG Improvers Bond Z	3 187 894,11
	LU2665726894	AF Global Short Term Bond Z USD (C)	4 332 218,33
	LU1622150271	AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN CREDIT I EUR C	12 036 024,00
	LU2247576205	AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	1 975 060,00
	LU0755948360	AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS CORPORATE BOND O USD C	3 022 785,50
	LU1880388167	AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND O USD C	10 213 760,67
	FR0013433760	AMUNDI MULTI FACTOR OPPORTUNITY CREDIT-I2 EUR	4 252 013,73
	LU2608824145	AMUNDI PLANET II SA SICAV RAIF SEED SENIOR USD D DIS	3 782 411,94
Instruments financiers à terme			17 977 758,944
	SWP030785701	FIX/2.25/CCSW01/0.0	17 977 758,944
Total des titres du groupe			**65 149 430,374**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 287,59	4 262,49
Résultat	13 294 530,12	4 740 925,94
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	**13 295 817,71**	**4 745 188,43**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	635 456,31	
Total	**635 456,31**	

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 272,92	406,30
Total	**1 272,92**	**406,30**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 946 605,46	1 984 920,25
Total	**4 946 605,46**	**1 984 920,25**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 360 986,69	679 245,34
Total	**5 360 986,69**	**679 245,34**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 343 148,67	537 200,07
Total	**1 343 148,67**	**537 200,07**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D		
Affectation		
Distribution	925 539,11	1 500 821,07
Report à nouveau de l'exercice	2 665,95	1 969,54
Capitalisation		
Total	**928 205,06**	**1 502 790,61**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	290 137,653	444 029,901
Distribution unitaire	3,19	3,38
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	37 085,15	23 703,63
Total	**37 085,15**	**23 703,63**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	41 818,95	16 786,73
Total	**41 818,95**	**16 786,73**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 238,50	135,50
Total	**1 238,50**	**135,50**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 441 345,46	16 452 183,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-3 441 345,46**	**16 452 183,46**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-210 818,00	
Total	**-210 818,00**	

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-363,30	1 874,60
Total	**-363,30**	**1 874,60**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 314 410,65	7 748 024,86
Total	**-1 314 410,65**	**7 748 024,86**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 520 539,93	3 322 792,87
Total	**-1 520 539,93**	**3 322 792,87**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-224 016,06	3 826 491,93
Total	**-224 016,06**	**3 826 491,93**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-150 635,90	1 405 815,77
Total	**-150 635,90**	**1 405 815,77**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-9 138,23	72 956,84
Total	**-9 138,23**	**72 956,84**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-11 072,19	73 453,80
Total	**-11 072,19**	**73 453,80**

	28/06/2024	30/06/2023
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-351,20	772,79
Total	**-351,20**	**772,79**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	**782 336 459,04**	**634 953 881,19**	**500 129 861,63**	**432 336 878,26**	**591 645 113,32**
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C en EUR					
Actif net					51 836 627,84
Nombre de titres					52 099,000
Valeur liquidative unitaire					994,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-4,04
Capitalisation unitaire sur résultat					12,19
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C en CHF					
Actif net en CHF	230 817,59	231 622,32	80 007,29	56 184,51	56 907,66
Nombre de titres	1 978,363	1 887,109	783,225	550,531	548,882
Valeur liquidative unitaire en CHF	116,67	122,73	102,15	102,05	103,67
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-0,66	1,57	8,13	3,40	-0,66
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	3,24	0,20	5,27	0,73	2,31
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C en EUR					
Actif net		361 532 446,06	296 559 762,80	238 240 127,86	213 342 882,84
Nombre de titres		551 169,037	495 040,984	387 652,279	336 541,199
Valeur liquidative unitaire		655,93	599,06	614,57	633,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		9,14	47,70	19,98	-3,90
Capitalisation unitaire sur résultat		2,36	32,22	5,12	14,69

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C en EUR					
Actif net	179 680 364,70	110 596 376,85	90 293 357,41	101 993 718,71	247 550 334,68
Nombre de titres	773 464,052	466 068,831	417 486,947	460 451,138	1 085 175,994
Valeur liquidative unitaire	232,30	237,29	216,27	221,50	228,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,40	3,33	17,23	7,21	-1,40
Capitalisation unitaire sur résultat	6,60	0,44	11,16	1,47	4,94
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES I GBP en GBP					
Actif net en GBP	46 029,17	44 490,76			
Nombre de titres	55,000	55,000			
Valeur liquidative unitaire en GBP	836,89	808,92			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-5,55	13,21			
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	28,94	3,63			
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C en CHF					
Actif net en CHF	46 441 095,69	47 403 315,41	43 407 835,51	47 142 713,26	47 939 541,76
Nombre de titres	71 355,538	71 384,538	71 745,712	76 776,755	76 750,755
Valeur liquidative unitaire en CHF	650,84	664,05	605,02	614,02	624,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	21,05	-3,41	75,02	49,83	-2,91
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	18,96	1,39	31,31	6,99	17,50

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D en EUR					
Actif net	165 342 232,38	109 609 818,95	62 678 869,74	39 219 617,53	25 744 435,33
Nombre de titres	1 676 055,570	1 103 027,377	705 054,692	444 029,901	290 137,653
Valeur liquidative unitaire	98,64	99,37	88,89	88,32	88,73
+/- values nettes unitaire non distribuées		1,40			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,66		8,52	3,16	-0,51
Distribution unitaire sur résultat	3,85	2,75	5,48	3,38	3,19
Crédit d'impôt unitaire					
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C en EUR					
Actif net	15 467 779,12	4 849 231,19	3 278 865,35	2 248 344,95	1 478 700,03
Nombre de titres	148 385,755	45 366,859	33 492,893	22 339,531	14 217,105
Valeur liquidative unitaire	104,24	106,88	97,89	100,64	104,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,62	1,49	7,79	3,26	-0,64
Capitalisation unitaire sur résultat	3,49	0,60	5,55	1,06	2,60
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C en USD					
Actif net en USD	6 531 062,49	5 705 130,78	3 999 693,06	2 459 490,24	1 925 906,12
Nombre de titres	9 077,437	7 339,425	6 390,652	3 673,969	2 838,879
Valeur liquidative unitaire en USD	719,48	777,32	625,86	669,43	678,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-3,86	9,19	47,67	19,99	-3,90
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	20,20	2,35	32,22	4,56	14,73

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C en USD					
Actif net en USD	205 604,63	57 841,03	46 477,98	25 829,70	61 301,08
Nombre de titres	1 105,000	288,200	288,200	150,000	351,915
Valeur liquidative unitaire en USD	186,06	200,69	161,26	172,19	174,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-1,00	2,37	12,29	5,15	-0,99
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	4,78	0,34	7,97	0,90	3,51

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
SAGB 8 01/31/30	ZAR	50 000 000	2 427 415,05	0,42
SOUTH AFRICA GOVERNMENT BOND 7.0% 28-02-31	ZAR	120 000 000	5 285 972,97	0,89
SOUTH AFRICA GOVERNMENT BOND 8.25% 31-03-32	ZAR	35 000 000	1 596 814,81	0,27
TOTAL AFRIQUE DU SUD			**9 310 202,83**	**1,58**
ALLEMAGNE				
AMPRION 4.0% 21-05-44 EMTN	EUR	2 100 000	2 046 224,87	0,35
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	4 000 000	4 117 663,36	0,69
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	3 100 000	3 069 695,17	0,52
NRW 1.375% 15-01-20 EMTN	EUR	6 500 000	3 334 687,01	0,56
TOTAL ALLEMAGNE			**12 568 270,41**	**2,12**
ARGENTINE				
PROVINCE OF BUENOS AIRES 2.0% 01-09-37	EUR	2 000 000	633 290,00	0,11
ROPUERTOS ARGENTINA 2000 6.875% 01-02-27	USD	6 500 000	2 707 226,23	0,46
TOTAL ARGENTINE			**3 340 516,23**	**0,57**
AUSTRALIE				
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 2.75% 21-05-41	AUD	12 700 000	6 196 430,93	1,05
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 3.25% 21-06-39	AUD	5 000 000	2 697 646,39	0,45
TOTAL AUSTRALIE			**8 894 077,32**	**1,50**
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-30	EUR	6 000 000	5 101 650,00	0,86
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	EUR	10 000 000	8 240 200,00	1,39
BRF 4.35% 29-09-26	USD	1 609 000	1 455 097,55	0,25
TOTAL AUTRICHE			**14 796 947,55**	**2,50**
BRESIL				
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-29	BRL	138 800	21 623 964,89	3,65
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-33	BRL	64 000	9 496 172,49	1,61
TOTAL BRESIL			**31 120 137,38**	**5,26**
CANADA				
PROVINCE DE LONTARIO 2.7% 02-06-29	CAD	11 500 000	7 466 221,66	1,26
QUEBEC MONTREAL 0.875% 04-05-27	EUR	12 000 000	11 269 721,92	1,91
QUEBEC MONTREAL 3.0% 24-01-33	EUR	8 000 000	7 969 135,08	1,34
TOTAL CANADA			**26 705 078,66**	**4,51**
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.1% 07-05-41	USD	4 000 000	2 758 392,04	0,47
TOTAL CHILI			**2 758 392,04**	**0,47**
COLOMBIE				
COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 7.5% 02-02-34	USD	4 000 000	3 850 885,63	0,65
TOTAL COLOMBIE			**3 850 885,63**	**0,65**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
SPAI GOVE BON 3.45% 30-07-66	EUR	3 400 000	3 120 362,26	0,53
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-26	EUR	25 000 000	23 796 000,00	4,03
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-07-28	EUR	20 800 000	19 793 091,89	3,34
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	3 003 000	1 455 067,06	0,25
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-10-48	EUR	3 750 000	3 126 201,33	0,52
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.25% 30-04-34	EUR	9 110 000	9 064 526,75	1,53
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.55% 31-10-33	EUR	17 000 000	17 692 421,61	2,99
TOTAL ESPAGNE			**78 047 670,90**	**13,19**
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	3 000 000	3 011 660,06	0,51
HSBC U 7.2% 15-07-97	USD	2 500 000	2 887 625,33	0,49
JEFF GROU INC 6.5% 20-01-43	USD	5 000 000	5 030 272,68	0,85
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.375% 15-07-33	USD	16 000 000	14 624 549,98	2,47
WARNERMEDIA HOLDINGS INCORPORATION 4.693% 17-05-33	EUR	2 200 000	2 200 741,85	0,37
TOTAL ETATS-UNIS			**27 754 849,90**	**4,69**
FINLANDE				
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.0% 15-09-30	EUR	10 000 000	8 369 950,00	1,42
TOTAL FINLANDE			**8 369 950,00**	**1,42**
FRANCE				
BFCM EUAR10+0.1% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 047 429,60	0,34
EDF 4.0% PERP	EUR	5 400 000	5 557 162,34	0,94
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	2 152 000	2 209 073,28	0,37
SCOR 5.25% PERP	USD	2 000 000	1 637 074,90	0,28
SG 4.25% 19-08-26	USD	2 000 000	1 820 972,70	0,31
TOTAL FRANCE			**13 271 712,82**	**2,24**
GRECE				
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.125% 15-06-54	EUR	14 450 000	13 925 453,12	2,35
TOTAL GRECE			**13 925 453,12**	**2,35**
HONGRIE				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 4.0% 25-07-29	EUR	7 300 000	7 369 166,70	1,24
TOTAL HONGRIE			**7 369 166,70**	**1,24**
INDONESIE				
STAR ENERGY GEOTHERMAL WAYANG WINDU 6.75% 24-04-33	USD	4 000 000	2 975 357,98	0,50
TOTAL INDONESIE			**2 975 357,98**	**0,50**
IRLANDE				
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	1 900 000	1 895 974,95	0,32
TOTAL IRLANDE			**1 895 974,95**	**0,32**
ITALIE				
CASA ITALIA 3.5% 15-07-33 EMTN	EUR	1 200 000	1 233 465,37	0,21
CASSA DEP 5.875% 30-04-29	USD	3 420 000	3 272 989,55	0,55
INTE 4.0% 23-09-29	USD	4 000 000	3 486 590,73	0,59
INTE 7.778% 20-06-54	USD	2 500 000	2 449 283,61	0,41
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.65% 15-05-26	EUR	16 000 000	18 678 919,40	3,16
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.05% 30-10-37	EUR	13 750 000	13 600 656,97	2,30
TOTAL ITALIE			**42 721 905,63**	**7,22**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.5% 20-09-46	JPY	3 200 000 000	13 773 504,33	2,33
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.6% 20-06-50	JPY	2 685 000 000	10 970 180,52	1,85
TOTAL JAPON			**24 743 684,85**	**4,18**
LUXEMBOURG				
MHP LUX SA 6.95% 03-04-26	USD	5 000 000	3 970 222,50	0,67
SB CAPITAL 5.25% 23-05-23	USD	9 000 000		
TOTAL LUXEMBOURG			**3 970 222,50**	**0,67**
MEXIQUE				
MEXICAN BONOS 7.5% 03-06-27	MXN	2 000 000	9 554 644,44	1,62
MEXICAN BONOS 7.5% 26-05-33	MXN	2 650 000	11 698 613,00	1,98
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	2 200 000	10 079 849,39	1,70
MEXICAN BONOS 8.5% 18-11-38	MXN	2 030 000	9 263 229,77	1,57
MEXICAN BONOS 8.5% 31-05-29	MXN	1 450 000	7 016 134,47	1,18
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 2.875% 08-04-39	EUR	4 200 000	3 294 249,58	0,56
PETROLEOS MEXICANOS 2.75% 21-04-27	EUR	5 000 000	4 469 436,14	0,75
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26-02-29	EUR	5 000 000	4 447 392,27	0,75
PETROLEOS MEXICANOS 4.875% 21-02-28	EUR	4 000 000	3 717 904,08	0,63
TOTAL MEXIQUE			**63 541 453,14**	**10,74**
NORVEGE				
KBN 4.35% 18-01-28	AUD	10 000 000	6 276 513,52	1,05
STATKRAFT AS 3.375% 22-03-32	EUR	2 270 000	2 277 905,99	0,39
TOTAL NORVEGE			**8 554 419,51**	**1,44**
NOUVELLE-ZELANDE				
NOUVELLEZELANDE 0.25% 15-05-28	NZD	7 000 000	3 378 366,77	0,58
NOUVELLEZELANDE 2.75% 15-04-25	NZD	29 000 000	16 247 916,06	2,75
NZ 4.5% 15-04-27	NZD	43 350 000	24 760 515,41	4,18
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			**44 386 798,24**	**7,51**
PAYS-BAS				
DEME INVE BV FOR 4.375% PERP	EUR	3 500 000	3 487 740,43	0,59
METINVEST BV 8.5% 23-04-26	USD	3 500 000	2 675 484,07	0,45
MINEJESA CAPITAL BV 4.625% 10-08-30	USD	7 000 000	5 923 720,46	1,00
PETROBRAS GLOBAL FINANCE BV 5.093% 15-01-30	USD	3 013 000	2 735 261,28	0,46
PETROBRAS GLOBAL FINANCE BV 6.9% 19-03-49	USD	4 000 000	3 591 357,54	0,61
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	2 500 000	2 418 711,15	0,41
TOTAL PAYS-BAS			**20 832 274,93**	**3,52**
POLOGNE				
REPUBLIC OF POLAND GOVERNMENT BOND 5.0% 25-10-34	PLN	42 000 000	9 529 015,46	1,61
TOTAL POLOGNE			**9 529 015,46**	**1,61**
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.1% 15-02-45	EUR	4 500 000	4 843 084,18	0,82
TOTAL PORTUGAL			**4 843 084,18**	**0,82**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROUMANIE				
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.375% 08-02-38	EUR	5 700 000	4 430 650,18	0,75
TOTAL ROUMANIE			**4 430 650,18**	**0,75**
ROYAUME-UNI				
HSBC HOLDINGS PLC 4.75% PERP	EUR	3 000 000	2 883 146,65	0,49
UNITED KINGDOM GILT 4.125% 29-01-27	GBP	21 500 000	25 641 053,18	4,33
TOTAL ROYAUME-UNI			**28 524 199,83**	**4,82**
RUSSIE				
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.5% 28-02-24	RUB	1 100 000 000		
TOTAL RUSSIE				
SLOVENIE				
REPU DE SLOV 3.125% 07-08-45	EUR	1 500 000	1 426 057,05	0,25
TOTAL SLOVENIE			**1 426 057,05**	**0,25**
TURQUIE				
REPUBLIQUE DE TURQUIE 6.0% 25-03-27	USD	7 000 000	6 546 298,11	1,11
TURKEY GOVERNMENT INTL BOND 5.125% 17-02-28	USD	6 000 000	5 430 311,01	0,92
TOTAL TURQUIE			**11 976 609,12**	**2,03**
VENEZUELA				
VENEZUELA 12.75% 23/08/2022 *USD DEFAULT	USD	7 500 000	1 306 822,95	0,22
TOTAL VENEZUELA			**1 306 822,95**	**0,22**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**537 741 841,99**	**90,89**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**537 741 841,99**	**90,89**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI MULTI FACTOR OPPORTUNITY CREDIT-I2 EUR	EUR	450	4 252 013,73	0,72
TOTAL FRANCE			**4 252 013,73**	**0,72**
LUXEMBOURG				
AF ASIA INCOME ESG BOND Z USD CAP	USD	4 500	4 369 503,15	0,73
AF Global Corp ESG Improvers Bond Z	USD	3 590,25	3 187 894,11	0,54
AF Global Short Term Bond Z USD (C)	USD	4 500	4 332 218,33	0,73
AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN CREDIT I EUR C	EUR	9 900	12 036 024,00	2,03
AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	EUR	2 000	1 975 060,00	0,33
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS CORPORATE BOND O USD C	USD	2 251,225	3 022 785,50	0,52
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND O USD C	USD	11 100	10 213 760,67	1,73
AMUNDI PLANET II SA SICAV RAIF SEED SENIOR USD D DIS	USD	400	3 782 411,94	0,64
TOTAL LUXEMBOURG			**42 919 657,70**	**7,25**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**47 171 671,43**	**7,97**
TOTAL Organismes de placement collectif			**47 171 671,43**	**7,97**
Titres donnés en pension				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.5% 15-04-30	EUR	7 000 000	8 849 154,12	1,50
TOTAL ALLEMAGNE			**8 849 154,12**	**1,50**

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	EUR	7 000 000	6 635 244,86	1,12
TOTAL AUTRICHE			**6 635 244,86**	**1,12**
BELGIQUE				
BELGIQUE 3.75% 22/06/2045	EUR	3 000 000	3 116 779,32	0,53
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.6% 22-06-47	EUR	9 250 000	6 496 441,63	1,10
TOTAL BELGIQUE			**9 613 220,95**	**1,63**
ESPAGNE				
SPGB 0 1/2 04/30/30	EUR	8 000 000	6 929 145,75	1,17
TOTAL ESPAGNE			**6 929 145,75**	**1,17**
ITALIE				
ITALIE 1.25% 15/09/32 IND	EUR	9 000 000	10 789 159,14	1,82
TOTAL ITALIE			**10 789 159,14**	**1,82**
TOTAL Titres donnés en pension			**42 815 924,82**	**7,24**
Dettes représentatives des titres données en pension			-43 367 500,00	-7,33
Indemnités sur titres données en pension			-35 194,87	-0,01
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AUST 10Y BOND 0924	AUD	387	-56 738,14	-0,01
BP GBPUSD 0924	USD	-229	115 086,31	0,02
CAN 2YR BOND 0924	CAD	50	12 103,24	
CAN 5YR BOND 0924	CAD	215	96 757,70	0,02
CBOT USUL 30A 0924	USD	37	12 537,91	
CD CADUSD 0924	USD	-223	-21 623,51	
CME AUD/USD 0924	USD	-679	-109 753,40	-0,02
CME CHF/USD 0924	USD	-13	29 338,70	0,01
EC EURUSD 0924	USD	-64	-2 705,85	-0,01
EURO BOBL 0924	EUR	164	69 870,00	0,01
EURO BTP 0924	EUR	271	-143 480,00	-0,02
EURO BUND 0924	EUR	-1 006	-1 512 070,00	-0,26
EURO-OAT 0924	EUR	-39	27 220,00	
EURO SCHATZ 0924	EUR	-216	-105 840,00	-0,02
FV CBOT UST 5 0924	USD	1 885	1 390 366,22	0,24
JAP GOVT 10 0924	JPY	25	-78 305,49	-0,01
LIFFE LG GILT 0924	GBP	401	364 545,62	0,06
MSE CANADA 10 0924	CAD	-237	245 514,98	0,04
NE NZDUSD 0924	USD	327	-31 490,55	-0,01
NOK NOKUSD 0924	USD	19	-10 636,81	
SEKUSD 0924	USD	-76	45 178,45	0,01
TU CBOT UST 2 0924	USD	984	374 431,43	0,06
US 10YR NOTE 0924	USD	-602	-271 649,76	-0,05
US 10Y ULT 0924	USD	-218	-200 227,43	-0,03
US TBOND 30 0924	USD	20	-26 154,65	

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
XEUR FGBX BUX 0924	EUR	-460	-262 500,00	-0,04
XSFE YT1 AUST 0924	AUD	-902	221 447,52	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**171 222,49**	**0,03**
TOTAL Engagements à terme fermes			**171 222,49**	**0,03**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 07/2024 CALL 133	EUR	520	-36 400,00	-0,01
EUREX EURO BUND 07/2024 CALL 134.5	EUR	-520	10 400,00	
EUREX EURO BUND 07/2024 CALL 136	EUR	-520	5 200,00	
EUREX EURO BUND 07/2024 PUT 129	EUR	-520	-13 000,00	
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**-33 800,00**	**-0,01**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**-33 800,00**	**-0,01**
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/0.878/E6R/0.0	EUR	20 000 000	-1 758 005,22	-0,30
FIX/2.25/CCSW01/0.0	CNY	140 000 000	270 646,17	0,04
FIX/4.483/SONIO/0.0	GBP	18 050 000	207 198,08	0,04
FIX/4.95/SONIO/0.0	GBP	17 710 000	648 892,21	0,11
TOTAL Swaps de taux			**-631 268,76**	**-0,11**
Credit Default Swap				
CDX NA HY SERIE 39 V	USD	-14 700 000	-862 907,49	-0,15
CDX NA HY SERIE 39 V	USD	-2 450 000	-143 817,91	-0,02
CDX NA IG SERIE 39 V	USD	-48 000 000	-895 834,29	-0,15
ITRAXX EUROPE S38 V1	EUR	-20 000 000	-371 194,00	-0,06
ITRAXX EUROPE S38 V1	EUR	-15 000 000	-278 395,50	-0,05
ITRAXX EUROPE S38 V1	EUR	-21 000 000	-389 753,70	-0,07
ITRAXX EUROPE S38 V1	EUR	-5 000 000	-92 798,50	-0,01
ITRAXX EUROPE S38 V1	EUR	-5 000 000	-92 798,50	-0,02
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	-3 000 000	-243 622,80	-0,03
TOTAL Credit Default Swap			**-3 371 122,69**	**-0,56**
TOTAL Autres instruments financiers à terme			**-4 002 391,45**	**-0,67**
TOTAL Instruments financier à terme			**-3 864 968,96**	**-0,65**
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	AUD	-204 492,34	-127 425,44	-0,02
Appel Marge CACEIS	USD	-1 385 443,73	-1 292 693,01	-0,22
Appel Marge CACEIS	CAD	-519 710	-354 375,92	-0,06
Appel Marge CACEIS	JPY	13 500 000	78 305,49	0,01
Appel Marge CACEIS	EUR	1 960 600	1 960 600,00	0,33
Appel Marge CACEIS	GBP	-309 080	-364 545,62	-0,06
TOTAL Appel de marge			**-100 134,50**	**-0,02**
Créances			**1 936 335 429,17**	**327,28**
Dettes			**-1 918 825 010,83**	**-324,32**
Comptes financiers			**-6 226 944,93**	**-1,05**
Actif net			**591 645 113,32**	**100,00**

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES OR-D	EUR	290 137,653	88,73
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R1-C	EUR	52 099,000	994,96
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR P-C	EUR	1 085 175,994	228,11
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES R-C	EUR	14 217,105	104,00
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF P-C	CHF	548,882	103,67
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES IHC-C	CHF	76 750,755	624,61
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR I-C	EUR	336 541,199	633,92
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD P-C	USD	351,915	174,19
Action AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD I-C	USD	2 838,879	678,40

OPCVM AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES (SICAV)

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010032573 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€5 230	€6 180
	Rendement annuel moyen	-47,7%	-14,8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 860	€8 630
	Rendement annuel moyen	-11,4%	-4,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 730	€10 070
	Rendement annuel moyen	-2,7%	0,2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€12 480	€12 910
	Rendement annuel moyen	24,8%	8,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2020 et 31/01/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2020 et 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€524	€1 013
Incidence des coûts annuels**	5,3%	3,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,59% avant déduction des coûts et de 0,23% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,90% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	87,70 EUR
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	55,84 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	80,32 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010033217 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 USD

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$4 590	$5 740
	Rendement annuel moyen	-54,1%	-16,9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$7 580	$7 810
	Rendement annuel moyen	-24,2%	-7,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$9 860	$10 120
	Rendement annuel moyen	-1,4%	0,4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$11 170	$11 500
	Rendement annuel moyen	11,7%	4,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2019 et 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2017 et 31/07/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/08/2018 et 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$528	$1 029
Incidence des coûts annuels**	5,3%	3,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,80% avant déduction des coûts et de 0,40% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 USD). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,90% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	87,70 USD
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	55,84 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	84,10 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010156604 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€5 340	€6 310
	Rendement annuel moyen	-46,6%	-14,2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 020	€8 760
	Rendement annuel moyen	-9,8%	-4,3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 910	€10 230
	Rendement annuel moyen	-0,9%	0,8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€12 710	€13 100
	Rendement annuel moyen	27,1%	9,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2020 et 31/01/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2020 et 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€343	€872
Incidence des coûts annuels**	3,5%	2,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,58% avant déduction des coûts et de 0,76% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	111,29 EUR
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	57,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	74,65 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES CHF - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010925602 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF5 260	CHF6 300
	Rendement annuel moyen	-47,4%	-14,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 150	CHF7 840
	Rendement annuel moyen	-18,5%	-7,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF9 900	CHF10 040
	Rendement annuel moyen	-1,0%	0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 310	CHF11 500
	Rendement annuel moyen	13,1%	4,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2017 et 30/06/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF352	CHF887
Incidence des coûts annuels**	3,5%	2,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,03% avant déduction des coûts et de 0,13% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 CHF). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	111,29 CHF
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	57,00 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	83,95 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES USD - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0011041045 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 USD

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$4 680	$5 860
	Rendement annuel moyen	-53,2%	-16,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$7 730	$7 920
	Rendement annuel moyen	-22,7%	-7,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$10 050	$10 330
	Rendement annuel moyen	0,5%	1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$11 380	$11 670
	Rendement annuel moyen	13,8%	5,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2019 et 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2018 et 30/04/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/08/2018 et 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$340	$869
Incidence des coûts annuels**	3,4%	2,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,88% avant déduction des coûts et de 1,09% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 USD). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	111,29 USD
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	57,00 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	71,48 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES - OR (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0012712024 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€5 140	€6 030
	Rendement annuel moyen	-48,6%	-15,5%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 740	€8 910
	Rendement annuel moyen	-12,6%	-3,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 660	€10 200
	Rendement annuel moyen	-3,4%	0,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€12 440	€13 000
	Rendement annuel moyen	24,4%	9,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2019 et 30/12/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2017 et 31/07/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€567	€719
Incidence des coûts annuels**	5,7%	2,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,13% avant déduction des coûts et de 0,66% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	12,74 EUR
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	54,69 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES - IHC (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0012712032 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF5 230	CHF6 180
	Rendement annuel moyen	-47,7%	-14,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 570	CHF8 540
	Rendement annuel moyen	-14,3%	-5,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF9 610	CHF9 790
	Rendement annuel moyen	-3,9%	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 410	CHF11 210
	Rendement annuel moyen	14,1%	3,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2020 et 31/01/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/10/2015 et 31/10/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/08/2018 et 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF518	CHF975
Incidence des coûts annuels**	5,2%	3,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,56% avant déduction des coûts et de -0,70% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 CHF). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,90% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	87,70 CHF
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	55,84 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	74,50 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - R (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013298916 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€5 340	€6 310
	Rendement annuel moyen	-46,6%	-14,2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 070	€8 880
	Rendement annuel moyen	-9,3%	-3,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 960	€10 350
	Rendement annuel moyen	-0,4%	1,2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€12 900	€13 430
	Rendement annuel moyen	29,0%	10,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2020 et 31/01/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2015 et 31/12/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€304	€753
Incidence des coûts annuels**	3,1%	2,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,59% avant déduction des coûts et de 1,15% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,69% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	68,72 EUR
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	57,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	78,41 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - R1 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400NGU7 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .
Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions de Amundi Oblig Internationales, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d' une SICAV.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES, vous investissez dans des obligations internationales.
L'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Global Government Bond Index Broad, représentatif du marché obligataire international sur un horizon d'investissement de trois ans.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement de maniere non exclusive et non mécanique, selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises de bonne qualité des pays de l'OCDE (correspondant à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's). La sensibilité de la SICAV est activement gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +9,5.
- effectue une gestion active des devises (tant OCDE que non-OCDE)
La SICAV pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).
Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Oblig Internationales.
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Oblig Internationales.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€4 870	€5 710
	Rendement annuel moyen	-51,3%	-17,0%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 230	€8 300
	Rendement annuel moyen	-17,7%	-6,0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 130	€9 490
	Rendement annuel moyen	-8,7%	-1,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€11 710	€12 140
	Rendement annuel moyen	17,1%	6,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2019 et 30/12/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2017 et 31/07/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est pour produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 119	€1 383
Incidence des coûts annuels**	11,3%	4,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,13% avant déduction des coûts et de -1,73% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	67,57 EUR
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	51,81 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Oblig Internationales pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES EUR - I

Reporting annuel

30/06/2024

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet https://legroupe.amundi.com/documentation-esg.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le portefeuille ne prend pas en compte dans sa stratégie l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique, imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole,
Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.
Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;
Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie).
Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;
Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "*Science Based Targets*".

Champ d'application de la politique d'exclusion
Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon
Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :
(i) Exclues de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles ;
(ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires.
La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Plan d'amélioration continue

Le sujet de la biodiversité, intrinsèquement lié à celui du dérèglement climatique, occupe une place de plus en plus importante dans nos sociétés, dans la recherche, mais aussi dans les considérations économiques. La biodiversité fait partie des thèmes de l'analyse ESG d'Amundi. Elle se reflète dans la grille méthodologique via le critère « Biodiversité & Pollution » et participe ainsi à la construction de la note ESG des émetteurs. Amundi est également particulièrement attentive aux controverses liées à la biodiversité. En 2022, Amundi a poursuivi ses actions visant à mieux intégrer la biodiversité dans les processus internes d'analyse et d'investissement. De plus, le sujet a figuré parmi les thématiques d'analyse prioritaires de l'équipe de Recherche ESG en 2022, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une série de papiers de recherche intitulée « Biodiversity: it's time to protect our only home » en dix parties. Les deux premières ont été publiées en 2022 tandis que les suivantes seront mises en ligne en 2023.

Le sujet de la biodiversité représente un point d'attention particulier dans le dialogue avec les sociétés dans lesquelles Amundi est investie. Suite aux campagnes lancées en 2019 sur le plastique, en 2020 sur l'économie circulaire, en 2021 sur la biodiversité, Amundi a renforcé le dialogue actif en 2022 avec les entreprises en poursuivant sa campagne d'engagement dédiée à la stratégie biodiversité dans huit secteurs différents. En raison des limites liées aux données disponibles sur le sujet, le premier objectif de cet engagement est d'établir un état des lieux de la prise en compte de la biodiversité par les entreprises, puis de leur demander d'évaluer la sensibilité de leurs activités à cette perte de biodiversité, ainsi que de gérer l'impact de leurs activités et produits sur la biodiversité. En 2022, 119 entreprises ont été engagées sur leur stratégie biodiversité. Amundi, dans le cadre de cet engagement, fournit des recommandations dans le but d'une meilleure intégration de ces enjeux dans leur stratégie. Amundi a plus largement renforcé le dialogue actionnarial lié à la préservation du capital naturel. En 2022, 344 entreprises (une entreprise pouvant être engagée sur plusieurs thèmes) ont été engagées à travers différents programmes (dont la promotion d'une économie circulaire et d'une meilleure gestion du plastique, la prévention de la déforestation, et différents sujets notamment liés à la limitation de la pollution ou à la gestion durable des ressources en eau).

Amundi a poursuivi en 2022 son engagement dans les initiatives de place et groupes de travail consacrés à la biodiversité. En 2021, Amundi avait rejoint l'initiative collective d'investisseurs « Finance for Biodiversity Pledge » et s'était ainsi engagée à collaborer et partager ses connaissances, à dialoguer activement avec les entreprises et à évaluer ses impacts et à se fixer des objectifs au sujet de la biodiversité, ainsi qu'à les communiquer publiquement d'ici 2024. De plus Amundi mettra en place un rapport annuel sur la contribution aux objectifs de biodiversités de ces portefeuilles. En 2022, suite à la diffusion du premier cadre relatif aux risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité de la TNFD (Taskforce on Nature related Financial Disclosure ou groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature) cette dernière a lancé des groupes pilotes afin de tester la faisabilité de ce cadre sur différents aspects. Amundi a rejoint un groupe pilote porté par UNEP-FI et CDC Biodiversité, destiné à tester l'approche TNFD, et plus particulièrement l'application du GBS (Global Biodiversity Score ou Score Global Biodiversité) pour les institutions financières.

Amundi vise aussi à faire évoluer sa politique d'investissement en matière de biodiversité autour de plusieurs grands thèmes, comme l'eau ou le plastique, afin de renforcer l'engagement quand nécessaire et exclure les entreprises néfastes au capital naturel. La mise à jour de cette politique sera publiée d'ici 2024.

En termes de données, l'analyse de données relative à l'indicateur biodiversité est aujourd'hui mise en place et une mesure de l'impact biodiversité est proposée au niveau de certains fonds. A ce stade, Amundi ne procède pas à la consolidation de cette donnée au niveau des sociétés de gestion et au niveau groupe.

3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs côtés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne

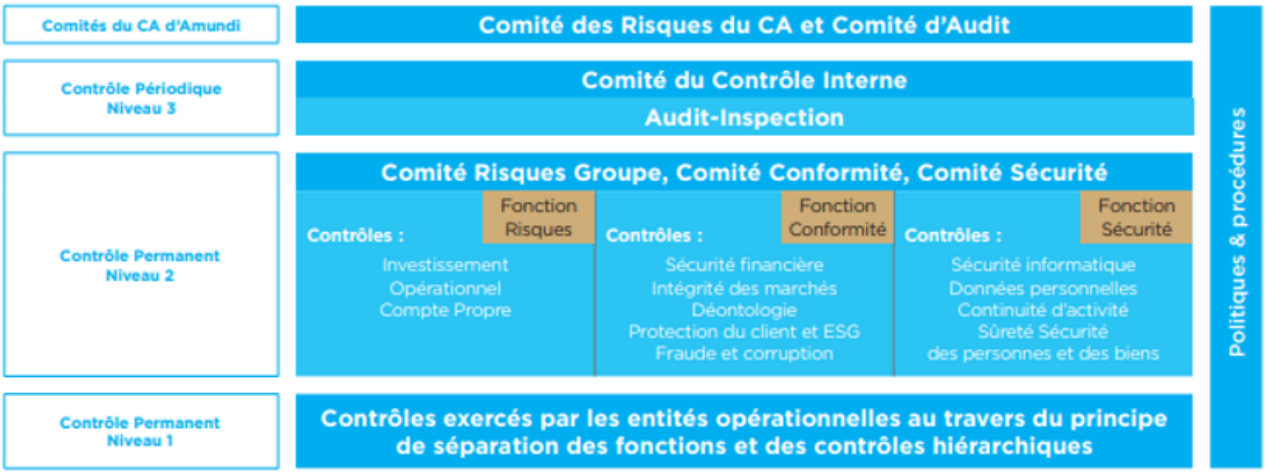

3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'Investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des éventements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son l'horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écarts types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. À la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans différents secteurs. Cette cartographie est présentée dans le rapport LEC 29 d'Amundi Asset Management.

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1ère matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2ème matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :
- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :
- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :
- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne

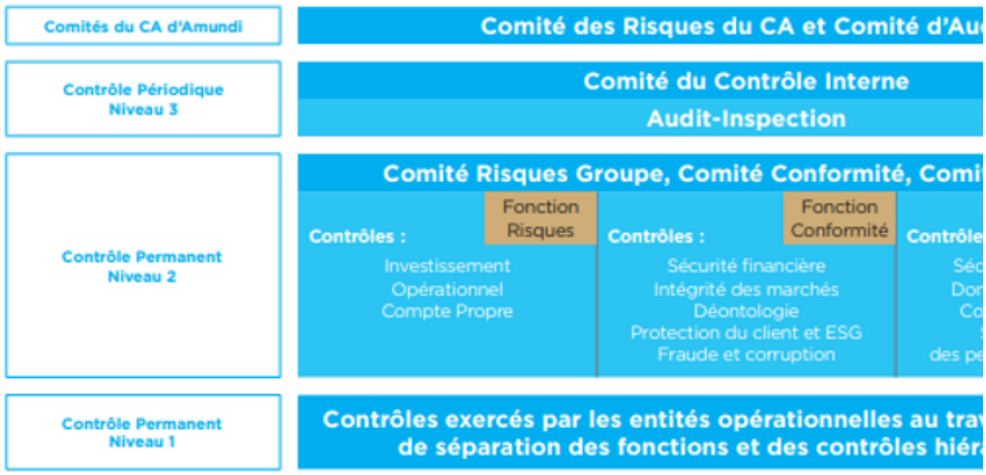

3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES
SICAV
91-93 boulevard Pasteur
75015 PARIS
999 990 302 RCS PARIS

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT